

## Où les reliefs d'Hatchepsout à Deir el-Bahari situent-ils le pays de *Pount* ?

Frédéric Servajean

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC

IL S'AGIT dans cet article de réexaminer les scènes pountites du temple funéraire d'Hatchepsout à Deir el-Bahari<sup>1</sup>, situées dans le portique sud de la terrasse intermédiaire<sup>2</sup>, principale source documentaire à propos de la lointaine contrée de *Pount*. Les différentes analyses de ces reliefs, se rapportant à l'expédition diligentée par la reine en l'an 9, qui toutes partent de l'idée qu'il existe une logique géographique sous-tendant leur organisation au sein des parois, n'ont permis de déterminer ni cette organisation ni le lieu où se trouvait *Pount*. Cette difficulté est due au fait que la résolution de l'un ou l'autre de ces problèmes implique que l'autre ait déjà trouvé une solution. Ainsi, pour parvenir à retrouver ce lieu à partir des reliefs d'Hatchepsout, il faudrait que le principe sur lequel repose l'organisation de ces derniers soit parfaitement connu. Inversement, pour élucider ce principe, il faudrait avoir au préalable localisé le pays de *Pount*. Or, nous ne connaissons ni l'un ni l'autre. Alors pourquoi revenir sur ce dossier, sachant qu'il est peu probable qu'une étude du même type aboutisse à des résultats concrets ? Simplement parce qu'il nous semble qu'en utilisant une méthode s'inspirant de très loin du principe statistique du « Maximum de vraisemblance », il est possible de trouver une solution. Il s'agit, avec cette méthode, et en admettant l'idée qu'une logique géographique préside à l'agencement des différents tableaux composant la décoration du portique de *Pount*, de tenter de comprendre cet agencement à partir de chaque hypothèse de localisation du pays de *Pount* proposée par les chercheurs. Que l'on place cette contrée sur les côtes africaines de la mer Rouge ou sur celles de la péninsule arabique, ou encore au cœur du Soudan nilotique, et l'agencement géographique final des tableaux du portique ne sera pas le même.

À ce stade, une autre difficulté se fait jour. Elle renvoie à la réalité que recouvre la désignation *ouadj-our* (*w3d-wr*). Dans la mesure où des analyses récentes semblent valider dans certains cas l'équation *ouadj-our* = mer Rouge (cf. *infra*), et cela même si l'équation *ouadj-our* = Nil ou vallée du Nil reste à privilégier pour la majorité des attestations, les hypothèses de localisation de *Pount* à proximité de la mer ne peuvent plus être écartées. C'est pourquoi nous examinons dans ce travail l'agencement des reliefs d'Hatchepsout à la lumière de trois

---

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx ARCHIMEDE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0052-01. Qu'Edwin Dalino soit ici remercié pour l'acribie de sa relecture.

<sup>2</sup> Pour les portiques sud et nord agencés de part et d'autre de la rampe montante, voir J. IWASZCZUK, *Sacred Landscape of Thebes during the Reign of Hatshepsut. Royal Construction Projects 1. Topography of the West Bank*, Travaux de l'Institut des Cultures Méditerranéennes et Orientales de l'Académie Polonaise des Sciences 2, Varsovie, 2016, p. 78-80, et *id.*, *Sacred Landscape of Thebes during the Reign of Hatshepsut. Royal Construction Projects 2. Topographical Bibliography of the West Bank*, Travaux de l'Institut des Cultures Méditerranéennes et Orientales de l'Académie Polonaise des Sciences 3, Varsovie, 2016, p. 42-49.

hypothèses : les côtes africaines de la mer Rouge (Soudan ou Érythrée)<sup>3</sup>, les côtes arabiques de cette même mer<sup>4</sup> et l'Afrique continentale (Soudan nilotique)<sup>5</sup>. On laisse de côté les autres propositions de localisation, moins réalistes car plus lointaines, voire fantaisistes.

Une dernière difficulté émergera, on le verra, au cours de l'analyse. En effet, l'examen de l'agencement des différents tableaux composant la décoration du portique génère une série de *questions secondaires* à résoudre en relation avec l'hypothèse de localisation retenue. Par exemple, dans le cas d'une localisation nilotique soudanaise de *Pount*, comment expliquer, de *manière convaincante*, la figuration de poissons de la mer Rouge sous la coque des bateaux de l'expédition ou le fait que certains documents du dossier *Pount* semblent situer cette contrée au nord de la péninsule arabique ? On tentera, *lorsque cela est possible*, d'apporter une solution à chacun de ces problèmes.

Pour terminer, une dernière vérification sera effectuée, afin d'évaluer la validité de chacune des trois hypothèses en utilisant le « principe de parcimonie » ou « rasoir d'Ockham » ; principe selon lequel l'hypothèse la plus simple, c'est-à-dire générant le moins de *questions secondaires*, est probablement la plus correcte. On constatera à nouveau que l'hypothèse respectant le mieux ce principe est également celle qui permet de restituer l'ensemble de la logique structurant le programme décoratif du portique.

Au terme de ce travail, le lecteur pourra observer que seule la localisation arabique est satisfaisante, les scènes du portique s'organisant de manière cohérente et logique, avec un nombre peu élevé de *questions secondaires* qui, toutes, peuvent être résolues aisément [fig. 12].

L'analyse suivra la progression suivante :

**1. Les tableaux pountites du temple funéraire d'Hatchepsout à Deir el-Bahari : logique géographique, narration et fiabilité.**

**2. Ouadj-our, une désignation possible de la mer Rouge (et de la vallée du Nil).**

**3. Les différents tableaux.** On désigne ici par *tableau* une scène, accompagnée d'un texte ou non, constituant un tout, qu'il est possible d'analyser isolément du reste. Il va de soi qu'il s'agit d'un exercice difficile : tel texte qui n'accompagne pas une figuration doit-il être considéré comme un tableau indépendant ? Tel élément inséré dans un tableau doit-il être séparé de celui-ci pour en constituer un à part entière ? La décoration des trois parois est constituée de l'ensemble de ces tableaux et, si logique (géographique) il y a, elle réside dans leur combinaison (géographique également) au sein de l'ensemble.

**4. La logique géographique globale** présidant aux trois parois, sachant que ces dernières sont composées de tableaux *indépendants* les uns des autres (point 3). L'adjectif *indépendant* signifie simplement que chaque tableau possède *aussi* sa propre logique, chacun pouvant être considéré

<sup>3</sup> Par exemple, K.A. KITCHEN, « Punt and how to get there », *Orientalia* 40, 1971, p. 184-206 ; *id.*, « The Land of Punt », dans T. Shaw *et al.* (éd.), *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Londres, New York, 1993, p. 587-608 ; *id.*, « Further Thoughts on Punt and its Neighbours », dans A. Leahy, J. Tait (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, Londres, 1999, p. 173-178 ; et *id.*, « Punt, l'Égypte en quête des résines », dans *Yémen, au pays de la reine de Saba* (exposition présentée à l'Institut du monde arabe du 25 octobre 1997 au 28 février 1998), Paris, 1997, p. 49.

<sup>4</sup> Dans ce cas spécifique, il s'agit de la partie méridionale de *Pount*, la Tihâma yéménite, autrement nommée *Pays du dieu (T3-ntr)* (Fr. SERVAJEAN, « Les pays des arbres à myrrhe et des pins parasols. À propos de T3-ntr », *ENiM* 12, 2019, p. 87-122). *Pount* est une désignation plus globale renvoyant à la partie occidentale de la péninsule arabique. Pour cette proposition de localisation, cf. D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », *Topoi suppl.* 3, 2002, p. 267-335. Remarquons que le premier à avoir situé *Pount* en Arabie est H. BRUGSCH, *Die Geographie der Nachbarländer Ägyptens nach den altägyptischen Denkmälern*, Leipzig, 1858, p. 14-16.

<sup>5</sup> Par exemple, Cl. VANDERSLEYEN, « Pount sur le Nil », *DiscEg* 12, 1988, p. 75-80.

et analysé séparément des autres.

5. Mise en relief de la *logique géographique interne à chaque tableau*.

6. Vérification de la *correspondance* – ou non – *de la logique géographique globale avec les différentes logiques géographiques internes et trame narrative*. S'il n'y a pas de correspondance, cela signifie que, au-delà de l'orientation générale S-N [fig. 1], ces scènes ne s'inscrivent dans la géographie réelle que de manière partielle.

7. Enfin, les différentes hypothèses de localisation seront examinées à la lumière du *principe de parcimonie*.

La démonstration qui suit se fonde principalement sur une localisation arabe de cette contrée, *Pount* désignant, comme l'a démontré D. Meeks, la façade occidentale de la péninsule arabique, la partie méridionale de celle-ci étant désignée par le nom *T3-ntr*, le « Pays du dieu », ou, par métonymie, *Pount* à nouveau<sup>6</sup>. Les deux autres hypothèses – *Pount* sur les côtes africaines de la mer Rouge ou dans le Soudan nilotique – sont examinées plus rapidement à la fin.

### 1. Les tableaux pountites du temple funéraire d'Hatchepsout à Deir el-Bahari : logique géographique et narration

Christophe Barbotin écrivait en 2004, à propos du programme décoratif des deux portiques de la première terrasse (nord et sud) du temple funéraire d'Hatchepsout à Deir el-Bahari : « L'ensemble du second portique de Deir el-Bahari est conçu comme un immense livre de pierre à lire en un tout, de la gauche vers la droite, du sud vers le nord. Nous avons affaire à une logique de causalité dans le cadre d'un mythe dont le déroulement se décompose en trois étapes (expédition à Pount, théogamie et couronnement). Chacune des trois étapes contribue par sa fonction propre à construire la cohérence de ce mythe : le voyage à Pount, grâce à l'or et l'encens qu'il fournit, constitue le préalable indispensable à l'affirmation de la nature divine de la reine (théogamie). De cette nature divine découle son pouvoir (couronnement) qui s'exerce du sud (aile sud) au nord (aile nord) de l'Égypte. Cette troisième phase, parce qu'elle conclut les deux précédentes, apparaît donc comme la plus importante. Ce mythe royal doit être perpétuellement affirmé et réaffirmé dans le temple de millions d'années qu'est Deir el-Bahari (...) »<sup>7</sup>. Cette analyse est convaincante. Elle explique peut-être pourquoi, lorsqu'une expédition à *Pount* est attestée, elle ne se produisait qu'une seule fois par règne dans la majorité des cas<sup>8</sup>, le voyage semblant être investi d'une fonction rituelle. Pour en arriver à ces conclusions, Chr. Barbotin prend en compte les deux portiques. Or, comme le montre la suite de cet article, il est également possible de les lire indépendamment l'un de l'autre, chacun disposant de sa propre grille de lecture. Ces deux niveaux de lecture ne se contredisent nullement, ils se complètent et permettent de mettre en exergue l'extrême subtilité du programme décoratif.

<sup>6</sup> Cf. *supra*, n. 4.

<sup>7</sup> Chr. BARBOTIN, « Pount et le mythe de la naissance divine à Deir el-Bahari », *CRIPEL* 24, 2004, p. 13.

<sup>8</sup> P. Tallet (« Les "ports intermittents" de la mer Rouge à l'époque pharaonique : caractéristiques et chronologie », dans B. Argémi, P. Tallet (éd.), *Entre Nil et mers. La navigation en Égypte ancienne*, *NeHeT* 3, 2015, p. 60-62) a regroupé dans un tableau l'ensemble de ces expéditions, lorsqu'elles sont attestées, jusqu'au règne d'Amenhotep III : 13 au total sur un peu plus d'un millénaire. Seul Amenemhat III semble en avoir diligencé deux. Les autres se rapportent chacune à un règne unique. Elles se répartissent de la manière suivante : 2 à la V<sup>e</sup> dynastie, 1 à la VI<sup>e</sup>, 1 à la XI<sup>e</sup>, 7 à la XII<sup>e</sup> et 2 à la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

Ces reliefs jouent un rôle central dans les différentes tentatives de localisation de la lointaine contrée de *Pount*. Les textes et figurations qu'ils portent ont donné lieu à de nombreuses analyses relatives à la localisation de ce pays, et cela de manière explicite ou implicite. Paradoxalement, même s'ils ont été décrits avec soin, notamment par E. Naville<sup>9</sup>, ils ont rarement fait l'objet d'une analyse globale permettant d'établir si les différents tableaux les composant répondent à une logique précise, géographique, narrative ou autre. Il en existe quelques-unes néanmoins. On citera la plus récente, celle de Andrés Diego Espinel, qui lui consacre 25 pages très détaillées<sup>10</sup>. Il pointe d'ailleurs, avec rigueur, tous les problèmes que soulève leur examen. Parmi eux, les deux questions fondamentales se situant à la base de toute analyse critique, celle de la *fiabilité* de ces figurations, question souvent débattue et ayant donné lieu à des conclusions divergentes, et celle de la *narration* que les différents tableaux pourraient véhiculer.

Il est vrai que l'examen des tableaux composant le portique sud donne l'impression à l'observateur, pour différentes raisons que nous laisserons de côté, qu'ils sont sous-tendus par une *narration*. Pourtant, très rapidement, il se rend compte qu'il ne parvient pas à la reconstituer. Car, si certaines scènes – les scènes d'arrivée et de départ, la scène de tributs des grands des *contrées méridionales* et de *Pount*, etc. – semblent présenter de manière *indépendante* les éléments d'une narration globale, ce ne semble pas être le cas des autres.

Si cette narration existe, elle est nécessairement tributaire de l'organisation « géographique » des différents tableaux. Andrés Diego Espinel, à la suite de plusieurs auteurs, a mis en relief le fait qu'il existe dans leur organisation – et en tenant compte également de ceux du même monument mais qui n'appartiennent pas au portique de *Pount* – une orientation théorique S-N (correspondant à l'orientation réelle des portiques SE-NO). Et, à l'instar de ces auteurs, il constate que le tableau figurant l'arrivée et le départ des navires se situe à gauche de la paroi principale, donc au sud, ce qui correspondrait à une situation méridionale du pays de *Pount*<sup>11</sup>.

Christophe Barbotin écrit à propos de cette organisation : « Le programme du second portique se déroule (...) selon les étapes suivantes, du sud vers le nord : *Pount* et ses habitants face à la délégation égyptienne, scènes depuis l'arrivée des bateaux égyptiens à *Pount*, jusqu'au retour à Karnak, scène de l'offrande de la myrrhe à la barque avec le boisseau d'électrum. Le grand mur se termine enfin par un face-à-face entre Hatchepsout et le dieu, la reine évoquant l'oracle d'Amon qui a ordonné l'expédition, le dieu affirmant le pouvoir de la reine sur les terres de *Pount*. Enfin, le mur de refend nord de cette aile sud s'achève avec la grande inscription de l'an 9 par laquelle Hatchepsout, sous la forme d'une classique *Königsnovelle*, proclame sa

<sup>9</sup> E. Naville analyse rapidement les possibilités de localisation de *Pount* (*The Temple of Deir El Bahari III. End of Northern Half and Southern Half of the Middle Platform*, Londres, 1898, p. 11-12) puis décrit les scènes les unes après les autres en traduisant quelques passages des inscriptions les accompagnant (*ibid.*, p. 12-21) mais sans effectuer d'étude systématique. Pour l'iconographie, voir également A. MARIETTE-BEY, *Deir-el-Bahari. Documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple*, Leipzig, 1877, pl. 4-10 et pl. 13-16 ; et J. DÜMICHEN, *Die Flotte einer ägyptischen Königin*, Leipzig, 1868, pl. 1-3, pl. 15-17 et pl. 20-24.

<sup>10</sup> A. DIEGO ESPINEL, *Abriendo los caminos de Punt. Contactos entre Egipto y el ámbito afroárabe durante la Edad del Bronce (ca. 3000 a.C.-1065 a.C.)*, Barcelone, 2011, p. 327-376. Dans son ouvrage sur *Pount*, Fr. Breyer traduit les textes des reliefs (*Punt. Die Suche nach dem »Gottesland«*, Leyde, Boston, 2016, p. 622-642, doc. 28) mais n'effectue pas d'étude systématique de ces derniers. F. Taterka (*Les expéditions de Pount sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Essai de compréhension du rôle idéologique des expéditions* [thèse soutenue à l'Université Adam Mickiewicz de Poznań, 2017, p. 154-235]) consacre également à ces reliefs une longue description, dans laquelle la combinaison narrative des tableaux est bien mise en relief d'un point de vue général (cf. tableaux p. 213 et p. 228).

<sup>11</sup> A. DIEGO ESPINEL, *op. cit.*, p. 344.

volonté de se conformer à l'ordre d'Amon, en faisant de Pount son jardin, donc de transplanter Pount à Karnak »<sup>12</sup>. Dans ce passage, l'auteur souligne l'organisation sud-nord des scènes, sans mise en relation explicite avec l'espace géographique réel. Cependant, un peu plus loin, il évoque bien cette relation<sup>13</sup> : « la séquence de la tournée royale dans le nord de l'Égypte, parce qu'elle est uniquement dévolue au nord du pays, constitue le symétrique de l'expédition de Pount qui, à Deir el-Bahari, représente le sud de l'univers égyptien »<sup>14</sup>.

Les remarques d'ordre géographique de Chr. Barbotin et de Andrés Diego Espinel laissent deviner l'existence d'une logique plus élaborée, plus subtile que celles mises en relief à ce jour. En effet, une approche géographique plus systématique implique de tenir compte de toutes les orientations possibles et pas seulement de l'orientation solsticiale (S-N) : si l'on arrive à déterminer pour l'ensemble des tableaux une orientation solsticiale identique (le sud et le nord se trouvant toujours au même endroit), on en déduira que l'orientation équinoxiale (E-O) est également commune à cet ensemble. Or, cette remarque n'est pas secondaire car les deux petites parois, nord et sud, sont orientées E-O, c'est-à-dire sur l'axe équinoxial ; ce qui ne peut qu'avoir des conséquences importantes sur l'agencement des tableaux les composant. Si l'on parvient à établir que ces différents tableaux – et leur combinaison au sein des 3 parois – respectent un ancrage dans le monde géographique réel, il devient indispensable d'examiner chaque tableau à partir des *mêmes critères*, pour mettre en relief leur logique interne du point de vue de l'orientation réelle. Et le degré de signification de ces critères variera selon les différentes propositions de localisation de Pount (côtes de la péninsule arabique, Afrique continentale et nilotique ou côtes de l'Afrique). En d'autres termes, *seule la proposition juste de localisation de Pount* permettra de restituer complètement la logique géographique d'organisation de ces tableaux. Un examen ne tenant pas compte de ces propositions ne peut aboutir à un résultat quelconque.

Ainsi posée, la question oriente immédiatement l'observateur vers une double controverse : celle de la localisation de *Pount*, intimement liée à celle de l'identification de *ouadj-our*.

## 2. *Ouadj-our*, une désignation possible de la mer Rouge (et de la vallée du Nil)

Andrés Diego Espinel pose également la question de la *fiabilité* des scènes pountites de Deir el-Bahari<sup>15</sup>. En réalité, comme pour la question de la narration, c'est surtout le fait de ne pas parvenir à les comprendre qui débouche sur cette question. Le problème se trouve ainsi inversé : si le chercheur ne parvient pas à lire narrativement ces tableaux, c'est simplement parce que les informations qu'ils nous transmettent ne seraient pas fiables. Nous rejoignons donc à nouveau le problème de la double controverse. On le voit bien avec les remarques de Cl. Vandersleyen à propos de la représentation des bateaux de l'expédition. Il écrit à ce sujet : « (...) la présentation des poissons sous les bateaux d'Hatchepsout ne tente nullement de suggérer un paysage, un environnement. Sans doute y a-t-il un certain accord entre des images de poissons et un milieu aquatique, mais cela ne correspond pas plus à un milieu naturel que des poissons

<sup>12</sup> Chr. BARBOTIN, *op. cit.*, p. 11.

<sup>13</sup> Sachant qu'il met en relation les figurations situées au nord de la rampe centrale avec celles situées au sud.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>15</sup> Cf. à ce propos les remarques de J.Ch. COOPER, *Toponymy on the Periphery, ProblÄg 39*, Leyde, Boston, 2020, p. 329 ; et de St.P. HARVEY, « Interpreting Punt: Geographic, Cultural and Artistic Landscapes », dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious lands*, Walnut Creek (CA), 2011, p. 89-91, pour qui ces figurations sont également fortement influencées par l'iconographie funéraire égyptienne, ce qui implique de les analyser en tenant compte de cette caractéristique.

en aquarium »<sup>16</sup>. Et, plus loin : « (...) il ne s'agit pas de poissons nageant *dans* la mer, mais d'images de poissons figurés sur un fond aquatique, résultat d'une exploration scientifique. Ceci pourrait expliquer ce qui a toujours paru une insoluble contradiction et supprimerait le caractère d'obstacle incontournable des poissons de Deir el-Bahari à une expédition vers *Pount* par le Nil au temps d'Hatshepsout »<sup>17</sup>.

La combinaison de navires avec des poissons de la mer rouge ne serait donc pas *fiable*, et elle ne le serait pas en raison de la controverse à propos du sens de *ouadj-our*, désignation fréquente dans les reliefs pountites de Deir el-Bahari. L'analyse de Cl. Vandersleyen est logique : puisque *ouadj-our* renvoie exclusivement au Nil ou à la vallée du Nil, il devient logique de dissocier ces poissons, qui pour la plupart renvoient à la mer Rouge, de navires censés effectuer une navigation nilotique. Le problème avec une telle analyse est qu'elle rejette la *logique immédiate* qui ressort de l'examen de ces reliefs pour les besoins d'une démonstration autre. Il est possible que la *logique immédiate* – c'est-à-dire celle qui transparait lorsqu'un profane ou un observateur non averti examine pour la première fois ces scènes – ne soit pas la *vraie logique* – celle qui, d'après Cl. Vandersleyen, serait recherchée par les créateurs de ces reliefs. Cependant, cela reste à démontrer car, qu'on le veuille ou non, ce que l'on voit de prime abord est *un bateau sur de l'eau. Dans l'eau il y a des poissons. Ces poissons, pour leur grande majorité, sont des poissons de la mer Rouge. Et, par voie de conséquence, l'observateur songe immédiatement à un navire voguant sur la mer Rouge*. Encore une fois, il est possible que ce constat n'ait pas été recherché par le décorateur mais, si c'est le cas, cela doit être démontré.

Récemment, Chr. Cannuyer a repris le dossier « *ouadj-our* »<sup>18</sup> pour défendre les analyses de Vandersleyen à propos de l'équation  $W3d-wr = \text{Nil ou vallée du Nil}$ . Il va de soi – et il n'y a pas à revenir sur ce point – que la très grande majorité des attestations concernées confirme cette équation. Mais il n'en reste pas moins que quelques-unes, très peu nombreuses, renvoient à la mer Rouge. Chr. Cannuyer écrit à propos de ces dernières<sup>19</sup> :

Reste que les documents où l'équation *ouadj our* = mer Rouge est attestée sont étonnamment peu nombreux, rarissimes même : trois sur environ 360 occurrences recensées.

Sachant que pour Chr. Cannuyer l'équation *ouadj our* = Nil ou vallée du Nil est indiscutable, la nature de la documentation ainsi décrite dans ce bref passage appelle plusieurs commentaires :

**1.** Tout chercheur en sciences humaines sait que la présentation d'un chiffre, d'un taux, d'un pourcentage, etc., exige d'être contextualisée car, si ce n'est pas le cas, ces chiffres pourront être interprétés de différentes manières, convergentes dans certains cas, divergentes dans d'autres. Ce n'est qu'en tenant compte de ce fait – difficile à remettre en cause – que ces chiffres prendront tout leur sens.

**2.** Même s'il est évident que la majeure partie des attestations renvoie à l'équation *ouadj our* = Nil ou vallée du Nil, il n'en reste pas moins que la remarque ci-dessus de Chr. Cannuyer reste très ambiguë. En effet, un lecteur non averti comprendrait que, sur 360 occurrences recensées, 3 seulement renvoient à la mer Rouge, et que les 357 restantes – même si cela n'est pas explicitement écrit – renvoient au Nil ou à la vallée du Nil. Le problème est que, sur ces 357

<sup>16</sup> Cl. VANDERSLEYEN, *Ouadj our (w3d wr). Un autre aspect de la vallée du Nil*, CEA (B) 7, Bruxelles, 1999, p. 139.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>18</sup> Chr. CANNUYER, « *Ouadj-our*, “le Grand vert” pour les nuls. Bref regard sur une controverse égyptologique », dans Chr. Cannuyer (éd.), *La mer, les ports, les marins dans les civilisations orientales*, Bruxelles, 2019, p. 15-30.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 28.

attestations, quelques-unes sont *incertaines*. Or, la caractéristique d'une attestation incertaine est justement d'être incertaine : une partie pouvant basculer du côté du Nil et de la vallée du Nil, l'autre du côté de la mer Rouge (on laissera de côté la Méditerranée). L'existence sûre de quelques documents renvoyant à la mer Rouge montre que cette équation ne présente pas de caractère *exclusif*, quels que soient les efforts de Chr. Cannuyer pour montrer que l'existence de ces rares documents s'explique par des raisons d'analogie ou de ressemblance<sup>20</sup>. D'une certaine manière, il s'agit pour ce dernier de laisser entendre que, lorsque le nom *ouadj our* désigne la mer Rouge, il s'agit d'un sens dérivé, figuré, métaphorique.

**3.** Le Nil et la Vallée font partie du paysage quotidien des Égyptiens, c'est-à-dire de ce dont ils parlent fréquemment, quotidiennement, surtout lorsqu'il s'agit de la crue et des travaux agricoles qui en découlent, ce qui est loin d'être le cas de la mer Rouge, espace lointain, mystérieux, inquiétant, parcouru par quelques marins lors des rares expéditions pountites. Il va donc de soi que, dans la documentation, la mention *ouadj-our Nil* ou *vallée du Nil* sera infiniment plus fréquente que *ouadj-our mer Rouge*. Les mentions de *ouadj-our mer Rouge* doivent donc être considérées simplement comme des emplois possibles de cette désignation, moins attestés pour les raisons que l'on vient d'évoquer mais néanmoins bien réels.

**4.** Tant que l'on considère l'équation *ouadj-our = Nil* ou *vallée du Nil* comme quasi exclusive, en dépit des trois attestations où il s'agit de la mer Rouge, le chercheur aura tendance à faire basculer les attestations incertaines du côté du Nil ou de la vallée du Nil. En revanche, si l'on admet le point **3** ci-dessus, une partie de ces attestations basculera du côté de la mer Rouge, notamment celles provenant de Mersa Gawasis ou celles consignées dans les reliefs pountites d'Hatchepsout, avec ses navires très particuliers qui ressemblent plus à des bateaux destinés à naviguer en mer qu'à des embarcations nilotiques, avec ses poissons de la mer Rouge, etc.<sup>21</sup>, qui ont toujours fait douter des chercheurs ne parvenant à se départir de l'idée que, en dépit de la démonstration de Cl. Vandersleyen, ce qu'ils avaient devant les yeux ne pouvait que renvoyer à un espace maritime et non nilotique. Dans ces conditions, ces attestations, tout en restant minoritaires pour les raisons évoquées plus haut, pourront être néanmoins bien plus nombreuses.

**5.** En relation avec *ouadj-our*, les reliefs d'Hatchepsout évoquent le pays de *Pount* où l'expédition diligentée par la reine doit se rendre. Le cas de cette contrée lointaine est d'autant plus intéressant qu'il renvoie à une deuxième controverse égyptologique, celle de sa localisation. Celle-ci ne peut se réduire au seul dossier *ouadj-our*. En effet, D. Meeks a suffisamment insisté, en 2002, sur le fait que, pour traiter cette question, il était absolument nécessaire de tenir compte de l'ensemble de la documentation<sup>22</sup>, à l'instar de ce qui a été fait pour *ouadj-our*. *La méthode mise en œuvre pour ouadj-our vaut pour Pount*. Or, on sait que certains documents pountites renvoient au nord de la péninsule arabique. Que faire avec ses derniers si l'on considère que l'équation *ouadj-our = Nil* ou *vallée du Nil* est exclusive ? Dans ce cas, *Pount* désignerait simultanément une région nilotique située au sud de l'Égypte, à l'intérieur des terres, et une région nord-occidentale de la péninsule arabique – l'ensemble étant agencé de part et d'autre de la mer Rouge –, ce qui, on en conviendra, est difficilement acceptable<sup>23</sup>.

**6.** Si l'on tient compte des points ci-dessus, à propos de *ouadj-our* et de *Pount*, il devient de plus en plus difficile de dissocier, dans les reliefs d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, les poissons de la mer Rouge des navires figurés au-dessus comme le proposa Cl. Vandersleyen.

<sup>20</sup> Ressemblance de couleur notamment, ce qui ne relève d'ailleurs pas de l'évidence (*ibid.*, p. 28).

<sup>21</sup> Fr. SERVAJEAN, « Les dimensions des navires d'Hatchepsout et autres remarques sur la navigation en mer Rouge », *ENiM* 9, 2016, p. 179-226.

<sup>22</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », *Topoi suppl.* 3, 2002, p. 267-335.

<sup>23</sup> Certains chercheurs, bien conscients de cette difficulté, ont abordé le problème différemment : en essayant de dissocier les parties méridionales et septentrionales de *Pount* mais sans apporter de preuve définitive (J. COOPER, « Punt in the 'Northern' Topographical Lists », *JEA* 104, 2018, p. 93-98).

### 3. Les différents tableaux [fig. 1-2]

Le portique se compose de trois parois, deux petites (orientées est-ouest), au sud et au nord, et une grande (orientée nord-sud) à l'ouest [fig. 1].

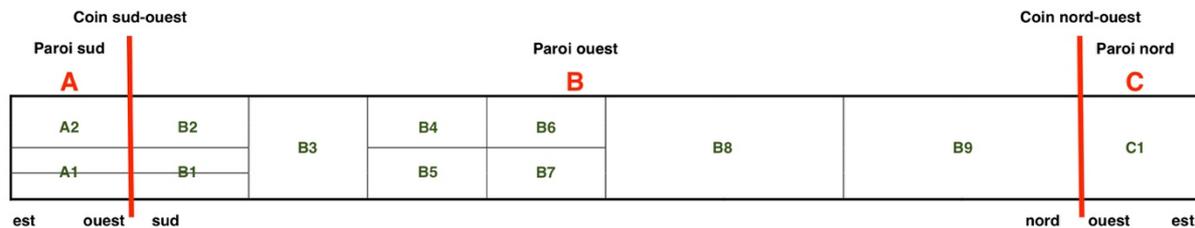


Fig. 1. Orientation des 3 parois. Les sigles de type A2, B3, etc. renvoient aux différents tableaux. La lettre capitale (A, B ou C) correspond à la paroi et le chiffre au tableau concerné de ladite paroi. Par exemple, le tableau B3 renvoie au 3<sup>e</sup> tableau de la paroi B (grande paroi ouest).

On considérera que la *petite paroi sud* [fig. 10-11] est constituée de deux tableaux qui peuvent être analysés indépendamment l'un de l'autre : les deux registres du bas (A1) décrivent la rencontre de l'envoyé d'Hatchepsout avec le prince de Pount et son épouse. Les registres supérieurs (A2) décrivent les travaux dans les *terrasses des arbres à myrrhe* et le transport de certains de ces arbres vers la côte.

La *grande paroi ouest* est constituée de plusieurs tableaux : les scènes de navigation (B1) [fig. 4], les tributs apportés à la reine par les grands de *Pount*, de *Irem* et de *Âmou*<sup>24</sup> (B2) [fig. 5], la reine et le texte l'accompagnant (B3) [fig. 6], les scènes où ces tributs sont figurés (B4 et B5) [fig. 6], les scènes de mesure, d'enregistrement et de pesée par Thot et Séchat (B6 et B7) [fig. 7], la scène avec le jeune Thoutmosis III officiant devant la barque sacrée (B8) [fig. 8] et la scène figurant la reine devant Amon, avec le texte correspondant (B9) [fig. 9].

La *petite paroi nord* figure la reine transmettant ses consignes à des officiers chargés d'organiser et de conduire l'expédition (avec le texte correspondant) (C1).

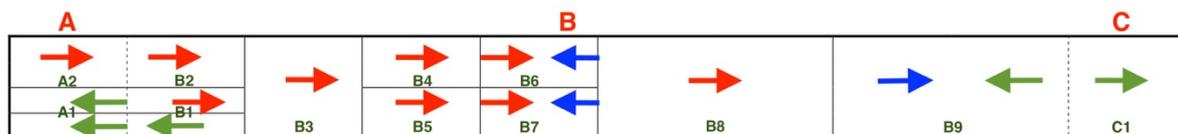


Fig. 2. Les différents tableaux composant les 3 parois et l'orientation principale de chacun d'eux. Les sigles de type A2, B3, etc., renvoient aux différents tableaux. La lettre capitale (A, B ou C) correspond à la paroi dont il est question, et le chiffre au tableau concerné de ladite paroi. Flèches vertes : principale orientation des scènes en relation avec le trajet aller de l'expédition ; flèches rouges : principale orientation des scènes en relation avec le retour ; flèches bleues : orientation de certains éléments secondaires de quelques-unes de ces scènes (B6 : Séchat ; B7 : Thot ; B9 : Hatchepsout).

<sup>24</sup> Pour le pays de *Âmou*, cf. Fr. SERVAJEAN, « Voyage dans le sud de la mer Rouge. Pount, Irem et l'or du pays de *Âmou* » (à paraître).

#### 4. Logique géographique globale

L'examen de la disposition des tableaux au sein de la grande paroi montre que cette *logique géographique globale* existe bien. À droite de la grande paroi, c'est-à-dire au nord, dos à la petite paroi, le dieu Amon sur son trône préside à l'ensemble des scènes figurées [fig. 2, B9, flèche verte ; fig. 9]. À gauche de la grande paroi, c'est-à-dire au sud, deux tableaux consignent des scènes de navigation [fig. 2, B1 ; fig. 4] et, au-dessus, des scènes avec les grands de *Pount* et des *territoires du sud* regardant vers la droite (= nord) [fig. 2, B2 ; fig. 5]. Entre les deux – entre la figuration de l'expédition et les princes de ces *contrées méridionales* d'une part et Amon d'autre part –, dans la partie centrale de la paroi, la reine, tournée vers la droite (= nord), c'est-à-dire vers Amon, est figurée sur toute la hauteur de la paroi [fig. 2, B3 ; fig. 6]. Elle vient de recevoir les produits apportés par les princes des *contrées méridionales* et de *Pount*, pesés et mesurés un peu plus à droite, avant d'être offerts au dieu [fig. 2, B4-7 ; fig. 6-7]. Puis, encore plus à droite, le jeune Thoutmosis III, également tourné vers Amon (droite = nord), officie devant la barque sacrée du dieu [fig. 2, B8 ; fig. 8]. Enfin, la reine [fig. 2, B9, flèche bleue ; fig. 9] agit de même devant le dieu, adossé au coin nord-ouest [fig. 2, B9, flèche verte ; fig. 9]. C'est cette scène qui constitue l'aboutissement de tout le processus de remontée du sud vers le nord, du *Pays du dieu* et des *contrées méridionales* vers l'Égypte, vers Amon.

La logique géographique de cette *grande paroi* est donc simple à comprendre : le dieu se situe à droite, au nord, c'est-à-dire dans son temple, à Karnak, dans lequel se trouvent également le jeune Thoutmosis III officiant devant la barque sacrée et la reine devant Amon. Les hommes sont figurés à l'opposé, à gauche, c'est-à-dire au sud. Entre les deux, c'est-à-dire entre les hommes et Amon, se trouve une série de scènes intermédiaires, dans lesquelles Hatchepsout, tournée vers Amon (= droite = nord), surveille la pesée et la mesure des produits précieux provenant de *Pount* et des *contrées africaines méridionales*.

Le thème de cette partie centrale de la grande paroi (tableaux B3-7) est donc celui de l'acheminement des aromates vers le lieu où se situe le dieu. La seule exception à cette logique est la scène du petit registre du bas de l'extrémité gauche de la paroi, figurant l'arrivée des navires à *Pount* (B1), qui n'est pas orientée vers la droite, c'est-à-dire vers le nord, mais vers la gauche, vers le sud [fig. 2, B1, flèche verte ; fig. 4].

#### ***Le repère géographique : coin nord-ouest du portique formé par la petite paroi nord (C) et la grande paroi (B)***

L'ensemble des tableaux décorant ces trois parois s'articule autour d'un repère – sorte de centralité spatiale d'où tout est issu –, fondamental pour la compréhension de l'ensemble. Ce repère est constitué par deux tableaux (B9 et C1) [fig. 2] dans lesquels les « personnages » principaux – Amon [fig. 9] et la reine, assis sur leurs trônes respectifs – sont agencés dos à dos au niveau du coin nord-ouest du portique formé par la petite paroi nord et la grande paroi ouest. Le dieu et la reine sont orientés différemment [fig. 3] :

1. Sur le côté droit de la grande paroi (= nord), **Amon** sur son trône regarde vers la gauche (= sud), adossé au coin formé par la grande paroi et la petite paroi nord. *Il préside à l'axe solsticial* (nord-sud) (tableau B9).
2. Sur le côté gauche de la petite paroi nord (= ouest), **Hatchepsout** sur son trône regarde vers la droite (= est), adossée au coin formé par cette paroi avec la grande paroi ouest. La reine donne ses consignes à trois officiers. *Elle préside à l'axe équinoxial* (est-ouest) (tableau C1).

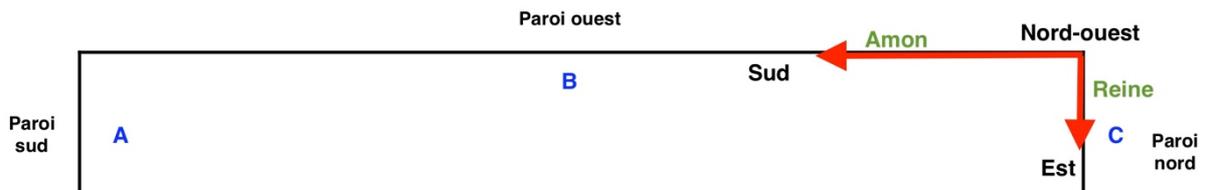


Fig. 3. Le repère. Les flèches rouges indiquent l'orientation d'Amon sur la grande paroi ouest (B) et celle de la reine sur la petite paroi nord (C).

L'agencement perpendiculaire d'Amon (vers le sud) et de la reine (vers l'est) constitue le repère spatial autour duquel toutes les autres scènes s'articulent. La reine, orientée plein est, scrute le pays de *Pount* en entier, c'est-à-dire la façade occidentale de la péninsule arabique située de l'autre côté de la mer Rouge. Amon, quant à lui, orienté vers le sud, scrute les *contrées méridionales africaines* (*h3s.wt rsy.wt*) et la partie sud de *Pount*, c'est-à-dire le *Pays du dieu* (*T3-ntr*), d'où proviennent les aromates destinés à son culte et les arbres qui seront plantés dans son jardin. Le dieu et la reine couvrent donc, de leurs regards respectifs, l'ensemble des contrées orientales, sud-orientales et méridionales. Le reste du paysage, sud-occidental, occidental, nord-occidental et septentrional, n'est pas concerné. Il est donc exclu de leur champ de vision. Il n'en est d'ailleurs pas question dans les figurations du portique (sauf dans la scène de pesée des produits précieux rapportés [cf. *infra*]).

Dans ce système, Amon transmet ses consignes à la reine, et celle-ci, à son tour, fixe ses objectifs aux officiers chargés de l'expédition, sur la petite paroi nord (cf. *infra*). La reine est orientée vers *Pount* qui reste l'objectif principal de l'expédition. Amon, de son côté, préside à l'ensemble de l'expédition qui doit se rendre au *Pays du dieu* pour en rapporter les précieux aromates mais qui fera également escale dans les *contrées méridionales africaines* pour s'y procurer d'autres produits.

Enfin, l'emplacement d'Amon sur la grande paroi est également tributaire de la logique géographique de celle-ci : il ne peut se situer ailleurs que sur la droite (= nord = Karnak) puisque les hommes (qu'ils soient égyptiens ou non) se situent à gauche (= sud = *contrées méridionales africaines* et *Pays du dieu*), une autre figuration de la reine (tableau B3) et de Thoutmosis III (tableau B8) [fig. 2] occupant, sur cette grande paroi, une position intermédiaire.

Cet agencement a été exploité par les décorateurs à la perfection, aucun élément, on le verra, n'échappant à sa logique.

## 5. Logique géographique interne à chaque tableau

### *La grande paroi ouest*

Si l'emplacement du dieu à droite (= nord, B9) et de la reine au centre (B3) ne pose aucun problème, les autres tableaux exigent d'être analysés. On commencera par les *scènes de navigation*.

*Tableau B1 : scènes de navigation (gauche [= sud] de la grande paroi B)*

Les scènes de navigations se situent en bas à gauche de l'ensemble [fig. 2, B1 ; fig. 4], sous le tableau figurant les grands de *Irem*, *Âmou*<sup>25</sup> et *Pount* apportant leurs tributs à la reine [fig. 2, B2 ; fig. 5]. Si la gauche renvoie au sud et la droite au nord, le bas correspond logiquement à l'est et le haut à l'ouest. Ces scènes se situeraient donc à l'extrémité sud-est de l'ensemble, ce qui correspond bien à l'emplacement du *Pays du dieu* dans le sud de la mer Rouge, dans la Tihâma yéménite.

Ce tableau se compose de deux registres : en bas l'arrivée des navires égyptiens à *Pount*, en haut la fin du chargement des produits pountites et le voyage de retour. Dans les deux registres, les bateaux de gauche sont au mouillage, voiles carguées. Les trois navires du registre du bas qui ne sont pas encore arrivés sont orientés vers la gauche (= sud), les voiles gonflées. Les trois du haut ayant déjà appareillé sont orientés vers la droite (= nord), les voiles également gonflées. D'aucuns pourraient argumenter que le fait de représenter les bateaux naviguant toujours les voiles gonflées constitue un indice du caractère incomplètement réaliste – *non fiable* (cf. *supra*) – de ces scènes. Cette remarque peut être rejetée d'emblée. En effet, le voyage aller, du nord de la mer Rouge au sud, se faisait de la mi-juillet (*Canicule*) au début du mois d'août, c'est-à-dire à un moment où, sur toute la longueur de la mer Rouge, les vents et les courants sont toujours orientés du nord au sud. Il est donc logique de figurer les bateaux du registre du bas les voiles gonflées puisque, tout au long de la traversée, ils auront navigué au portant. Le voyage de retour, quant à lui, s'effectuait lorsque, la mousson arrivée, les vents et les courants s'inversaient sur la moitié sud de la mer Rouge, s'orientant du sud vers le nord. La première moitié du voyage de retour se faisait donc également au portant<sup>26</sup>. Dans ces conditions, il est logique de figurer les bateaux repartant vers l'Égypte les voiles gonflées. La représentation des navires qui, à l'arrivée comme au départ, naviguent au portant témoigne donc d'une réalité concrète.

En outre, si le registre du bas correspond à l'est et celui du haut à l'ouest, alors ils renvoient respectivement à la côte orientale de la mer Rouge et à sa côte occidentale. La scène du registre du bas figure donc l'arrivée à *Pount* en longeant la côte arabique de cette mer (= est = bas) et la scène du haut – en dehors de la partie gauche qui représente le chargement des navires à *Pount* – le début du voyage retour en longeant sa côte africaine (= ouest = haut). Cette répartition géographique correspond parfaitement à la réalité d'un pays de *Pount* situé au Yémen. En effet, dans ce cas, l'arrivée à *Pount* se ferait logiquement en longeant, à partir du banc des Farasan, la côte de la péninsule arabique et le retour en longeant la côte africaine de cette même mer à partir du banc des Dahalak. La répartition voyage aller = registre du bas = est, voyage retour = registre du haut = ouest contribue donc à inscrire pleinement ce tableau dans la géographie réelle de la mer Rouge.

Chacun des deux registres apporte des renseignements supplémentaires qu'il est maintenant nécessaire d'examiner.

<sup>25</sup> Cf. *supra*, n. 24.

<sup>26</sup> Pour le calendrier de ces expéditions, voir, en dernier lieu, Fr. SERVAJEAN, « L'antivoyage du *Naufagé* », dans A. Gasse, L. Bazin Rizzo, Fr. Servajean (éd.), *Sinfonietta égypto-romaine*, *CENiM* 26, Milan, 2020, p. 151-153. La deuxième partie du voyage de retour (approximativement à partir de 18° de latitude N.) se faisait toujours à la rame.

## – Registre du bas

Au-dessus du timonier, on peut lire une inscription capitale pour la localisation de Pount<sup>27</sup> :



*Jr hr t3-wr !*

Gouverne à bâbord !

*Gouverner à bâbord*<sup>28</sup> en descendant la mer Rouge, en se dirigeant vers le sud, signifie se diriger vers les côtes orientales de celle-ci, c'est-à-dire vers les côtes de la péninsule arabique, ce qui confirme bien un emplacement du *Pays du dieu* au sud(-sud)-est de cette mer, emplacement qui ne peut correspondre qu'au rivage de la Tihâma yéménite. On remarquera, encore une fois, qu'aucun renseignement fourni par ces textes et figurations n'est purement anecdotique. Bien au contraire ! Ils consignent toujours des informations de première importance. Cet ordre donné au pilote n'est compatible qu'avec une localisation arabe de *Pount*.

La consigne exécutée, l'expédition, comme le décrit l'inscription se trouvant au-dessus des navires, peut se diriger vers le *Pays du dieu* et l'atteindre<sup>29</sup> :



*Sqdw.t m w3d-wr, šsp tp-w3.t nfr.t r T3-ntr, d3w r t3 m htp r h3s.t Pwn.t jn mš' n(y) nb T3.wy hft tp(y).t-r(3) n(y.t) nb ntr.w Jmn nb ns.wt T3.wy hnt(y) Jp.t-s.wt r jn-t(w) n-f bj3(y).wt h3s.t nb.t n-3.t-n(y) mrr-f s3.t-f (M3' t-k3-R') r n(y).w-sw.t tp(y).w-'. Nn hpr(w).t js pw r ky.w bjty.w hpr(w).w m t3 pn d.t.*

Naviguer en mer et faire un bon voyage vers le *Pays du dieu*. La terre a été atteinte en paix dans la contrée de *Pount* par la troupe du seigneur du Double-Pays, selon la consigne du seigneur des dieux, Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, qui est à la tête de Karnak, pour qu'on lui rapporte les merveilles de toutes les contrées lointaines, tant il aime sa fille (Maâtkarê) plus que les rois d'autrefois. Ce n'est pas ce qui est advenu pour d'autres rois advenus dans ce pays depuis toujours.

## – Registre du haut

Le registre du haut illustre le voyage de retour. Sur le côté gauche, des navires en cours de chargement. Cependant, si l'inscription située au-dessus se rapporte à ce chargement, il se rapporte aussi et surtout à l'ensemble des chargements effectués lors du voyage de retour, qu'ils proviennent de *Pount* (Tihâma yéménite) ou d'Afrique lors du nécessaire ravitaillement en eau sur la côte africaine<sup>30</sup>. C'est la raison pour laquelle tous les produits rapportés lors de cette expédition sont mentionnés<sup>31</sup> :

<sup>27</sup> *Urk.* IV, 322, 4.

<sup>28</sup> Pour ce type d'énoncé, cf. Fr. SERVAJEAN, *Manœuvres nilotiques. À propos de quelques scènes de navigation à l'Ancien Empire*, *CENiM* 31, Montpellier, 2022.

<sup>29</sup> *Urk.* IV, 322, 6-15.

<sup>30</sup> Fr. SERVAJEAN, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », *ENiM* 11, 2018, p. 135-170.

<sup>31</sup> *Urk.* IV, 328, 17-329, 12.



3tp(w).t ḥ'w.w r- 3.t-wr.t m bj3.w h3s.t Pwn.t, h3w nb nfr n(y) T3-ntr, ḥ'w m qmy.t n(y).t ntyw m nh.wt n(y).w.t ntyw w3d m hbny hr 3bw w' b m nbw w3d m mw m tj-šps h3s(3)y.t m jhm.t sntr msdm.t m n'w.w gfw.w tsm.w m jnm.w š3.w n(y).w 3by.w m mr.t hn' ms.w=sn. N sp jnzt(w) mjt.t nn n n(y)-sw.t nb hpr(w) dr p3.t t3.

Charger lourdement les navires avec les produits merveilleux du pays de *Pount*, tous les bois précieux du *Pays du dieu*, des monceaux de résine de myrrhe, avec des arbres à myrrhe fraîche, avec du bois noir et de l'ivoire pur, avec de l'or w3d (du pays) de *Âmou*<sup>32</sup>, avec du tj-šps<sup>33</sup> et du produit h3s(3)y.t<sup>34</sup>, avec de la myrrhe jhm.t, de l'encens et du fard à paupières noir, avec des babouins, des cercopithèques et des chiens, avec de nombreuses peaux de léopards, avec des travailleurs mr.t<sup>35</sup> et leurs enfants. On n'a jamais rapporté à aucun roi advenu depuis le commencement du monde (de choses) semblables à cela.

Il est difficile de savoir s'il existe une logique dans cette liste tant les produits semblent énumérés en vrac. D'un point de vue géographique, il est question des rivages de l'Afrique (*Âmou*<sup>36</sup>) et de la Tihâma yéménite (*Pount* et le *Pays du dieu*). Les deux côtés de la mer Rouge sont donc concernés. On remarquera que, pour la côte africaine, l'essentiel des produits qui en proviennent étaient disponibles à proximité du lieu probable du ravitaillement en eau, au niveau du 18<sup>e</sup> parallèle<sup>37</sup>. C'est également là que, bien plus tard, les Ptolémées fondèrent le site de Ptolémaïs Thèrôn où ils se procuraient notamment des éléphants<sup>38</sup>. Grâce à la mousson, cette région côtière recevait, à la même période de l'année, des précipitations à l'origine d'une sorte de « couloir humide » pénétrant vers l'intérieur des terres, qui permettait à certains animaux de la savane de s'approcher des rives de la mer Rouge<sup>39</sup>. C'est donc bien la totalité du voyage de

<sup>32</sup> Pour J.R. Harris (*Lexicographical Studies in Ancient Egypt Minerals*, Berlin, 1961, p. 35-36), cet or w3d (nbw w3d) serait un alliage d'or, d'argent et de cuivre, de couleur verte. D'où la traduction « grünem Gold », dans A. BURKHARDT et al., *Urk. IV, Übersetzung zu den Heften 5-16*, Berlin, 1984, p. 18. Pour S.H. Aufrère (*L'univers minéral dans la pensée égyptienne II, BiEtud* 105, Le Caire, 1991, p. 356), il s'agirait plutôt d'« or fraîchement fondu ».

<sup>33</sup> Une plante aromatique (*Wb* V, 243, 5-14 ; *AnLex* 77.4743, 79.3367).

<sup>34</sup> Un produit non identifié (A. BURKHARDT et al., *op. cit.*, p. 18, n. 11 ; *AnLex*, 79.2360 ; VÉGA 9547) ou, peut-être, un minéral, une huile ou un type d'encens (*Wb* III, 400, 3-6).

<sup>35</sup> Ces travailleurs mr.t sont, d'après J.C. Moreno García, des travailleurs soumis périodiquement à la corvée (voir principalement J.C. MORENO GARCÍA, « L'organisation sociale de l'agriculture pharaonique. Quelques cas d'étude », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 69, 2014, p. 39-74 ; *id.*, « La dépendance rurale en Égypte ancienne (Review Article) », *JESHO* 51, 2008, p. 99-50 ; *id.*, « La population mr.t : Une approche du problème de la servitude dans l'Égypte du III<sup>e</sup> millénaire (I) », *JEA* 84, 1998, p. 71-83). Cette mention de travailleurs mr.t originaires de *Pount* et « offerts » à Pharaon par les princes pountites est intéressante car elle semble indiquer que la société du *Pays du dieu* était bien hiérarchisée et qu'il y existait une catégorie de travailleurs serviles.

<sup>36</sup> Pour la localisation africaine de cette contrée, cf. Fr. SERVAJEAN, « Voyage dans le sud de la mer Rouge. Pount, Irem et l'or du pays de *Âmou* » (à paraître).

<sup>37</sup> Cf. *supra*, n. 24.

<sup>38</sup> Chr. THIERS, *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou*, *OrMonsp* 17, Montpellier, 2007, p. 145-146.

<sup>39</sup> Cf. Fr. SERVAJEAN, « Voyage dans le sud de la mer Rouge. Pount, Irem et l'or du pays de *Âmou* » (à paraître).

retour qui est indirectement évoquée dans ce passage, avec son ou ses escale(s) africaine(s).

Au-dessus des navires de droite, l'inscription renvoie à la navigation et au retour en Égypte mais seuls le point de départ (*Pount*) et la destination finale (Karnak) y sont mentionnés<sup>40</sup> :



*Sqdw.t jj.t m htp dꜣw r tꜣ r Jp.t-s.wt m ꜣw.t-jb jn mšꜣ n(y) nb Tꜣ.wy wr.w m-hꜣsn n(y.w) hꜣs.t tn.  
Jn-nꜣsn nt(y).t n jnꜣtw mjtꜣsn n ky.w bjty.w m bj(ꜣ).w hꜣs.t Pwn.t n-ꜣ.t-n(y) bꜣw nꜣr pn šps Jmn-  
Rꜣ nb ns.wt Tꜣ.wy.*

Navigation et retour en paix. La terre a été atteinte à Karnak dans la joie par la troupe du seigneur du Double-Pays ainsi que par les grands de cette contrée lointaine qui la suivent. Ils ont rapporté ce qu'on n'a jamais rapporté pour les autres rois en tant que produits merveilleux de la contrée lointaine de *Pount* tant est grande la puissance de ce dieu auguste, Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays.

Ces deux registres se suffisent à eux-mêmes pour décrire le cycle complet de l'expédition – l'expédition véritable, celle qui s'est réellement produite.

Enfin, dernière remarque, ce tableau doit être rattaché au tableau du bas de la petite paroi A (sud), qui fait suite d'un point de vue narratif. Car si, sur le côté gauche du registre du bas (= sud-est), sont figurés les navires égyptiens ayant accosté et commencé le déchargement de la cargaison, dans le registre du bas du tableau inférieur de la petite paroi (A1), côté droit (= rive orientale de la mer Rouge), au niveau du coin qu'elle forme avec la grande paroi ouest, on peut voir l'envoyé d'Hatchepsout, qui vient de débarquer, suivi de sa troupe et commençant à s'éloigner des embarcations pour s'enfoncer vers l'intérieur des terres, c'est-à-dire vers l'est, vers la gauche de la petite paroi [fig. 2 et 10]. Le coin formé par les grande et petite parois (A et B) concrétise donc, en s'ancrant dans l'espace géographique réel, le passage de l'univers maritime de la mer Rouge à celui, terrestre, du pays de *Pount*, plus précisément du *Pays du dieu*.



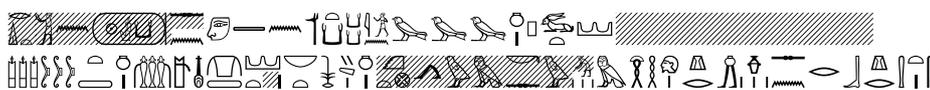
Schéma de synthèse B1 : en vert la côte arabique de la mer Rouge, en jaune la côte africaine. La partie gauche du sous-registre supérieur, figurant le chargement des navires, n'est pas concernée (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

<sup>40</sup> *Urk.* IV, 329, 15-330, 6.

*Tableau B2 : les grands des contrées méridionales et pountites apportant leurs tributs à la reine (au-dessus des scènes de navigation)*

Ce tableau [fig. 2, B2 ; fig. 5], déjà analysé en partie dans un autre article <sup>41</sup>, se situe sur le côté gauche de la grande paroi, au-dessus de celui dont il a été question dans le paragraphe précédent. D'une certaine manière, il prolonge les tableaux du registre du haut de la petite paroi sud (A2) avec lequel il forme le coin délimitant les deux parois. Quatre registres y sont séparés par une grande bande de hiéroglyphes. Les deux du bas (= est) sont consacrés aux *grands de Pount* (𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔, *wr.w n(y).w Pwn.t* <sup>42</sup>), les deux du haut (= ouest) aux *grands de Âmou* (𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔, *wr.w n(y).w 'mzyw* <sup>43</sup>) et aux *grands de Irem* (𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔, *wr.w n(y).w Jrm* <sup>44</sup>). Tous apportent les produits précieux de leurs pays à la reine, dont la présence est matérialisée par ses noms inscrits en grand, posés sur un *séma-taouy* de même taille, sur la droite du tableau (= nord).

Dans la grande inscription située entre les princes de ces contrées (à gauche = sud) et les noms de la reine posés sur le *séma-taouy*, une contrée supplémentaire est mentionnée <sup>45</sup> :



*Rd.t j3w n (M3'.t-k3-R'), sn t3 n Wsr.t-k3.w jn wr.w n(y).w Pwn.t [...] jwnty.w-Sty n(y).w Hnt-hn-nfr h3s.t nb.t rsy n(y) Km.t jwz w m ksw m w3h tp hr jnwzsn r b hr hm.tz s.*

Donner une louange à (Maâtkarê), se prosterner devant Ouséretkaou par les grands de *Pount* [...] les nomades *nubiens de Khénethennéfer* et chaque *contrée étrangère au sud* de l'Égypte sont venus en s'inclinant et en inclinant la tête, chargés de leurs tributs, vers le lieu où se tenait sa majesté.

On regrette évidemment la présence de la lacune, dans laquelle d'autres peuples devaient être mentionnés. Subsiste néanmoins le nom d'une peuplade, absente des figurations : *les nomades nubiens de Khénethennéfer* (𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔, *jwnty.w-Sty n(y).w Hnt-hn-nfr*). D'après H. Gauthier <sup>46</sup>, il s'agirait d'une population résidant dans une région indéterminée de Nubie ou de Nubie méridionale, probablement localisée rive droite du Nil. Cette contrée appartient, comme les autres – *Âmou, Irem* –, aux *territoires du sud* (côte africaine de la mer Rouge).

Pour en revenir aux problèmes d'orientation, on constate, à la suite d'autres auteurs, que les personnages du haut (= ouest) sont représentés avec des traits de noirs africains et ceux du bas (= est), les Pountites, avec des traits renvoyant clairement à un monde non africain [fig. 5]. Figurés dans les deux registres du haut, les Africains se trouvent donc logiquement à l'ouest (= côte occidentale et africaine de la mer Rouge) tandis que les Pountites, représentés dans les deux registres du bas, se trouvent à l'est (= côte orientale et arabe de la mer Rouge). Derrière

<sup>41</sup> Fr. SERVAJEAN, « Voyage dans le sud de la mer Rouge. Pount, Irem et l'or du pays de Âmou » (à paraître).

<sup>42</sup> *Urk.* IV, 332, 7.

<sup>43</sup> *Urk.* IV, 333, 8. Pour K. Zibelius (*Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden, 1972, p. 139), à la suite de M. Müller, le 𓆎 de 𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔 serait une mauvaise interprétation probable du 𓆎 de l'original hiératique, d'autant que le toponyme *Nmzyw* n'est connu que par cette seule attestation (voir, également, Fr. SERVAJEAN, *op. cit.* [à paraître]). Il faudrait donc lire *'mzyw*, c'est-à-dire *Âmou*.

<sup>44</sup> *Urk.* IV, 333, 9.

<sup>45</sup> *Urk.* IV, 331, 3-10.

<sup>46</sup> *GDG* IV, p. 182-183. Ce groupe humain est également mentionné trois fois à Karnak : KIU 944, 44 ; 3387, 40 et 3481, 2. Voir également VÉgA 4592.

les grands de Pount, une procession de personnages transporte les produits de la région offerts à Hatchepsout : arbres à myrrhe, babouins et bovidés, tous courants dans le sud de la péninsule arabique. Au-dessus, dans les registres se rapportant aux grands de *Irem* et de *Ámou*, la partie gauche est lacunaire mais on peut voir un léopard, animal que l'on trouve abondamment en Afrique, mais que l'on peut également trouver dans le sud de la péninsule arabique. Comme l'a récemment montré F. Taterka, était également figuré dans ce registre un *oiseau secrétaire* (*Sagittarius serpentarius*)<sup>47</sup>, animal exclusivement africain, dont la zone de répartition permettait d'en capturer lors d'une escale sur les côtes africaines de la mer Rouge<sup>48</sup>. Les registres du bas renvoient par conséquent à la côte orientale et arabique de la mer Rouge, tandis que ceux du haut pointent la côte occidentale et africaine. L'ancrage dans la géographie réelle du sud de la mer Rouge est donc manifeste.

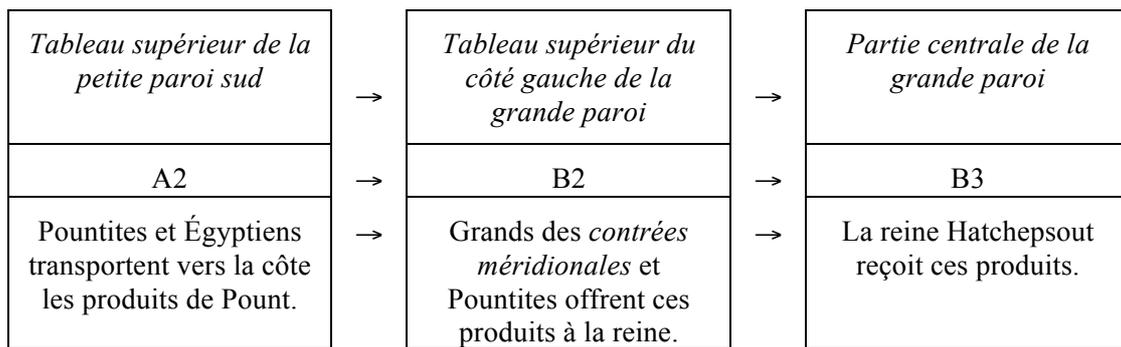
On peut se demander si le fait que ce tableau (B2) se trouve au-dessus de celui où sont consignées les scènes de navigation (B1) répond également à une logique géographique. Ce n'est probablement pas le cas. On voit bien en effet que les scènes où les grands apportent leurs tributs à la reine renvoient à un autre niveau de lecture, de « discours » sur les produits précieux provenant des *contrées méridionales* et de *Pount* rapportés en Égypte. La scène ne correspond à aucune réalité concrète car ces tributs ont été transportés, on le sait, par l'expédition maritime (cf. tableau inférieur B1) et non par les grands de ces contrées. Le tableau du haut est donc une transposition de la réalité, représentée dans le tableau du bas (B1), dans le domaine des rapports de pouvoir. Dans ces conditions, la répartition haut / bas équivaut à un rapport hiérarchique équivalant à *plus important / moins important*. La scène où les grands des différentes contrées apportent en se prosternant devant la reine les produits de leur pays est hiérarchiquement plus importante, plus signifiante du point de vue de l'idéologie pharaonique, que sa transposition dans le monde réel, dans le monde de la navigation qui ne permet de mettre en scène que quelques rares marins égyptiens appartenant aux catégories sociales inférieures de la société et leurs chefs.

Enfin, ces deux tableaux (B1 et B2) sont flanqués sur le côté droit (= nord) par une grande figuration de la reine [fig. 2, B3 ; fig. 6], tournée vers la droite (= nord), et qui occupe toute la hauteur de la paroi. Dans ces conditions, les tributs apportés et offerts à la reine par les grands des différentes contrées aboutissent à la partie supérieure de son corps, en quelque sorte à sa tête, tandis que, dans le tableau inférieur, le voyage de retour aboutit à sa partie inférieure, d'une certaine manière à ses pieds. Le rapport *tête de la reine / pieds de la reine* qui en découle correspond donc au rapport hiérarchique *haut / bas* dont il vient d'être question, c'est-à-dire *plus important / moins important*.

De surcroît, ce tableau se combine également avec les registres du tableau supérieur de la petite paroi sud (A2), dans lesquels Égyptiens et Pountites transportent vers le coin formé par les grande et petite paroi les produits de *Pount*, qui seront ensuite, dans le tableau dont il est ici question, offerts à la reine par les grands de toutes ces contrées. On constate donc une progression logique du tableau supérieur de la petite paroi jusqu'à la reine dans la partie centrale de la grande paroi :

<sup>47</sup> F. TATERKA, « The Secretary Bird of Deir El-Bahari: One More Piece to the Puzzle of the Location of the Land of Punt », *RdE* 69, 2019, p. 236.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 239, fig. 5. Pour cette escale africaine, cf. Fr. SERVAJEAN, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », *ENiM* 11, 2018, p. 155-166 ; *id.*, « L'antivoyage du *Naufragé* », dans A. Gasse, L. Bazin Rizzo, Fr. Servajean (éd.), *Sinfonietta égypto-romaine. Hommages à Jean-Claude Grenier*, *CENiM* 26, Milan, 2020, p. 146, n. 56.



À l'instar des précédents, ce tableau s'inscrit donc pleinement dans la géographie réelle. Toutefois, dans son rapport avec celui situé en dessous (scènes de navigation), on soulignera à nouveau que le rapport haut / bas = est / ouest peut aussi se doubler d'un rapport hiérarchique, politique et social : plus important / moins important.



Schéma de synthèse B2 : en vert la côte arabique de la mer Rouge, en jaune la côte africaine (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

*Tableau B3 : la reine Hatchepsout*

Ce tableau [fig. 2, B3 ; fig. 6], qui occupe toute la hauteur de la paroi, se situe à gauche de la partie centrale de la grande paroi. Il ne s'agit plus ni de la côte africaine de la mer Rouge ni de la côte arabique mais de l'Égypte, plus précisément de Karnak. Sur sa partie droite, deux colonnes de texte qui occupent également toute la hauteur de la paroi mettent en relation la reine avec les produits figurés sur deux registres, plus à droite encore. Celui du haut (= ouest, B4), on le verra, est consacré aux contrées africaines, dont certaines jouxtent la mer Rouge (Nubie, Kouch, *Pays du sud*), celui du bas (= est, B5) à *Pount*<sup>49</sup> :



*N(y)-sw.t ds=f n(y)-sw.t bjty (M3 '.t-k3-R ') hrp bj(3)w n(y) Pwn.t špssw n(y) T3-ntr m-'b jnw n(y) h3s.wt rs(y.w)t, tp(y) b3kw n(y) K(3)š hs(y){t} g3w.t n(y).t t3 nh3y(.w) n Jmn nb ns.wt T3.wy hnt(y) Jp.t-s.wt (...).*

La reine elle-même, la reine<sup>50</sup> de Haute et de Basse-Égypte, Maâtkarê : présenter les produits merveilleux de *Pount* et les choses précieuses du *Pays du dieu* avec les tributs des *pays méridionaux*, le meilleur des redevances de la vile *Kouch* et des tributs du *pays des Nubiens* à Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, qui est à la tête de Karnak (...).

<sup>49</sup> *Urk.* IV, 334, 4-10.

<sup>50</sup> Litt. : « Le roi lui-même, le roi etc. ».

Les produits de *Pount* sont présentés en premier, ceux des contrées africaines ensuite. On aurait attendu que, à droite de la reine, le tableau consacré à *Pount* (B5) soit figuré en haut et celui consacré à l’Afrique (B4) en dessous mais il ne faut pas oublier (cf. *infra*) que ces tableaux respectent avant tout une logique géographique : les produits pountites sont donc représentés en bas (= est), les autres en haut (= ouest).

La reine est tournée vers la droite (= nord), c’est-à-dire vers Amon qui occupe la partie droite de cette même paroi, et non vers les membres de l’expédition ou vers les grands de *Pount*, *Irem* et *Âmou*. Cet agencement est cohérent, la primauté revenant au dieu. Dans cette position centrale, la reine est l’intermédiaire entre les hommes (côté gauche de la paroi = sud = régions méridionales arabiques et africaines) et le dieu (côté droit = nord = Karnak).

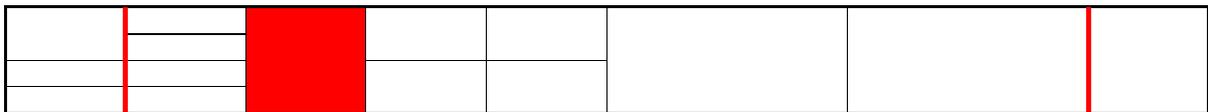
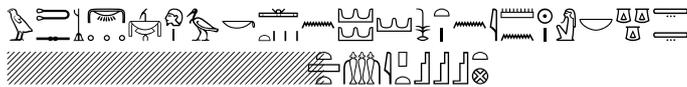


Schéma de synthèse B3 : en rouge l’Égypte (Karnak) (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

*Tableaux supérieurs B4 et B6 (= ouest) : les produits des contrées méridionales africaines et la scène de pesée*

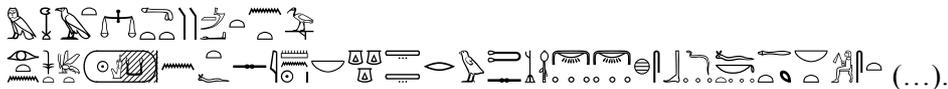
Ces deux tableaux [fig. 2, B4 et B6 ; fig. 6-7] se trouvent dans la continuité l’un de l’autre. Celui de gauche (B4) figure les produits rapportés des *régions méridionales africaines* (*h3s.wt rs(y).wt*), celui de droite leur pesée (B6) en Égypte, dans le temple d’Amon (= nord). Les deux sont liés comme le montre l’inscription située en dessous<sup>51</sup> :



*Wts nbw ḏm tp(y) b3k.wt n(y).wt h3s.wt rs(y).wt n Jmn-R nb ns.wt T3.wy [...] hnty Jp.t-s.wt (...).*

Lever (sur la balance) l’or et l’électrum du meilleur des produits des *contrées méridionales* pour Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays [...] qui est à la tête de Karnak (...).

L’inscription située au-dessus de la balance se rapporte à cette dernière et aux pesées en général, non à celle des produits du sud uniquement<sup>52</sup> :



*Mh3.t mt(y).t m3.t n(y).t Dhwtj jr(w).t-n n(y).t-sw.t bjty (M3.t-k3-R) n jt-s Jmn-R nb ns.wt T3.wy r wts ḥḏ nbw ḥsbd (m)fk3.t 3.t nb.t špss.t (...).*

La balance juste et véritable de Thot qu’a faite la reine de Haute et de Basse-Égypte (Maâtkarê) pour son père Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays pour lever (sur la balance) l’argent, l’or, le lapis-lazuli, la turquoise et toute pierre précieuse (...).

<sup>51</sup> *Urk.* IV, 337, 7-9.

<sup>52</sup> *Urk.* IV, 337, 13-15.

La mention du lapis-lazuli, qui, on le sait, provient des lointaines régions d'Afghanistan, ainsi que celle de la turquoise, montre que cette balance de Thot mesure la quantité de *tous les produits précieux offerts à Amon-Rê, quelle qu'en soit la provenance*. Parmi ces produits, ceux rapportés par l'expédition diligentée par la reine. Quant aux produits provenant des *contrées méridionales africaines* (B6), ils sont déclinés dans le tableau flanquant celui-ci sur la gauche (B4)<sup>53</sup> :



*D'mw.*

Électrum<sup>54</sup>.



*Jnm(.w) 3by.w š3.w.*

Nombreuses peaux de léopards<sup>55</sup>.



*[...]kr [...]j.*

*[...?...] <sup>56</sup>.*



*3by-šm' 'nh jny n hm.t-s hr h3s.wt rsy.wt.*

Léopard<sup>57</sup> vivant apporté à sa majesté des *contrées méridionales*<sup>58</sup>.



*3by-mh' 'nh [...].*

Guépard<sup>59</sup> vivant [...]<sup>60</sup>.



*H3.w š.t.w.*

Des milliers, des centaines (bétail).

<sup>53</sup> *Urk.* IV, 336, 14-337, 2.

<sup>54</sup> Sous forme d'anneaux ou contenu dans des coffres [fig. 6].

<sup>55</sup> Le texte est accompagné de la figuration de peaux de léopards [fig. 6].

<sup>56</sup> On distingue la queue d'un échassier dans la scène accompagnant l'inscription [fig. 6]. Cet oiseau est, comme l'a montré F. Taterka (*op. cit.*, p. 231-249), un *oiseau secrétaire* (cf. *supra*).

<sup>57</sup> Pour *3by-šm'*, « léopard », cf. R. MÜLLER-WOLLERMANN, « Die sogenannte ober- und unterägyptische Gerste », *VarAeg* 3, 1987, p. 39-41 ; VÉgA 8249.

<sup>58</sup> Un félin vivant est figuré sous l'inscription [fig. 6].

<sup>59</sup> Pour *3by-mh'*, « guépard », *ibid.*, p. 39-41 ; VÉgA 8247.

<sup>60</sup> Deux félins vivants sont figurés dans la scène accompagnant l'inscription [fig. 6].

À cette liste, il faut ajouter d'autres éléments figurés en dessous : défenses d'éléphant, plumes et œufs (d'autruche), arcs, bois (d'ébène) et une girafe. On ajoutera également un *oiseau secrétaire* récemment identifié par F. Taterka <sup>61</sup>, dont on aperçoit la queue devant les deux félins situés devant la girafe.

Tous ces « produits » sont incontestablement d'origine africaine, même si les guépards et les léopards peuvent se trouver ailleurs qu'en Afrique. Quant à l'or, ou l'électrum, il provient, on le sait, du pays de *Ámou*, situé non loin des côtes africaines de la mer Rouge <sup>62</sup>. Mais ce qu'il faut souligner est que, dans les inscriptions accompagnant ces deux registres du haut (= ouest) – celui figurant les produits provenant des contrées africaines à proximité de la mer Rouge, prolongé, sur la droite, par celui où est représentée la balance de Karnak –, *Pount et le Pays du dieu ne sont jamais mentionnés*, tandis que les contrées africaines et les *contrées méridionales* (*h3s.wt rsy.wt*) sont citées trois fois <sup>63</sup>.

Enfin, dans le tableau de droite (B6), derrière l'Horus présidant à la balance, une autre divinité est figurée et mentionnée <sup>64</sup> :



*Ddwn hnty T3-Sty hr(y)-jb h3s.wt jmn.*

Dédoun qui est à la tête de la *Nubie* et au milieu des *contrées de l'ouest*.

Dédoun, dieu africain par définition, vient donc compléter ce tableau consacré aux produits de la rive ouest de la mer Rouge. Il prononce logiquement (*dd mdw*) les paroles suivantes, destinées à la reine <sup>65</sup> :



*Jn~n(εj) nεk h3s.wt nb.(w)t rs(y).w(t) mj w'(y) n k3εk n(y)-sw.t bjty (M3'.t-k3-R').*

Je t'ai apporté toutes les *contrées méridionales* comme une chose unique pour ton *ka*, reine <sup>66</sup> de Haute et de Basse-Égypte, (Maâtkarê).

Dédoun est donc clairement mis en relation avec les *contrées méridionales africaines* situées au sud de l'Égypte.

Sur la droite de l'ensemble, c'est-à-dire à droite du tableau B6, tournée vers la balance, la déesse Séchat, déesse de l'écriture et des écrits, désignée un peu plus loin sous le nom de Séfekhetabouy (*Sfh.t-'b.wy*), inscrit dans son registre les résultats de la pesée <sup>67</sup> :



<sup>61</sup> F. TATERKA, *loc. cit.*

<sup>62</sup> Cf. *supra*, n. 24.

<sup>63</sup> Au-dessus du guépard du haut dans le tableau de gauche (*Urk. IV, 336, 17*), devant le dieu Dédoun dans le tableau de droite (*Urk. IV, 337, 10*) et sous la balance dans ce même tableau (*Urk. IV, 337, 7*).

<sup>64</sup> *Urk. IV, 338, 9.*

<sup>65</sup> *Urk. IV, 338, 10-11.*

<sup>66</sup> Litt. : « pour ton *ka*, roi de Haute et de Basse-Égypte etc. ».

<sup>67</sup> *Urk. IV, 338, 15-339, 2.* Pour Séfekhetabouy (*Sfh.t-'b.wy*) comme autre désignation, à partir de la XII<sup>e</sup> dynastie, de la déesse Séchat, cf. J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux*, Paris, 2007, p. 488-489 ; voir également *LGG 6, 303a-c.*

*Smn.t m sšw. Hsb tñw.t dmd sm3 m hñ.w hfn.w db'.w h3.w št.w. Šsp bj(3).w n(y.w) h3s.wt rsy.wt n Jmn nb ns.wt T3.wy hnty Jp.t-s.wt.*

Consigner dans un document. Dénombrer la quantité et additionner : il y en a des millions, des centaines de milliers, des dizaines de milliers, des milliers et des centaines. Recevoir les merveilles des *contrées méridionales* pour Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, qui est à la tête de Karnak.

Seules régions citées : les *contrées méridionales* (africaines). Par conséquent, ces deux tableaux (B4 et B6) s'inscrivent pleinement dans la géographie réelle : situés en haut (= ouest), ils renvoient à la côte africaine et occidentale de la mer Rouge et non au pays de *Pount* qui n'est jamais mentionné.

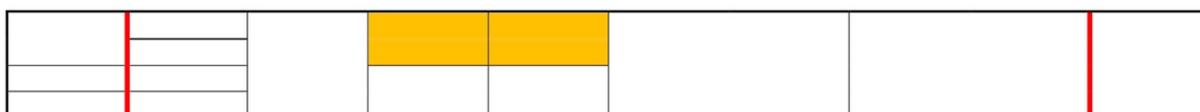


Schéma de synthèse B4 et B6 : en jaune la côte africaine de la mer Rouge (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

*Tableaux inférieurs B5 et B7 (= est) : les produits de Pount (Pays du dieu) et leur mesure*

Ces deux tableaux [fig. 2, B5 et B7 ; fig. 6-7] sont séparés par quatre colonnes de texte qui orientent immédiatement l'observateur vers *Pount*. On remarquera qu'il n'y est jamais question des *contrées méridionales africaines*. Le produit principal, même si d'autres sont cités, est évidemment la myrrhe, dont on sait que le Yémen est le principal producteur<sup>68</sup> :



*Nh.wt ntyw w3d 31 jn3y m bj(3)w Pwn.t n hm n(y) ntr pn Jmn nb ns.wt T3.wy n sp m3(3tw) mjt.t dr p3w.t t3.*

31 arbres à myrrhe fraîche ont été apportés en tant que merveille de *Pount* pour la majesté de ce dieu, Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, pareille chose n'ayant jamais été vue depuis le commencement du monde !

Le tableau B5 (gauche) figure trois arbres à myrrhe sous lesquels se trouvent d'autres produits pountites. Tous sont accompagnés d'une inscription permettant de les identifier, sauf le bétail<sup>69</sup> :



*D'mw.*

<sup>68</sup> *Urk.* IV, 334, 16-335, 2.

<sup>69</sup> *Urk.* IV, 335, 4-9.

Électrum (anneaux) <sup>70</sup>.



*Msdm.t.*

Fard pour les yeux (sac).



*ʒm.w n(y).w Pwnty.w.*

Bâtons de jet des Pountites (bois).



*Hbnw.*

Bois d'ébène (bois).



*ʒbw.*

Ivoire (défenses d'éléphant).



*Kʒj-km*

Matière précieuse (non identifiée) de couleur noire <sup>71</sup> (morceaux).

C'est dans ce tableau que se trouve la première *question secondaire* à résoudre (cf. *supra*, rasoir d'Okham ou principe de parcimonie). La localisation yéménite du *Pays du dieu*, c'est-à-dire de la partie méridionale de *Pount*, semble être contredite par la présence de défenses d'éléphant (*ʒbw*) et de bois d'ébène (*hbnw*). Ces deux produits se combinent avec la présence d'une girafe et d'un rhinocéros sur la petite paroi sud (cf. *infra*). On peut d'emblée écarter le problème du terme *hbnw* qui, comme l'a démontré D. Meeks, désigne surtout du bois noir et non seulement l'ébène. Or, on trouve certains des arbres permettant d'obtenir des pièces de bois de couleur noire dans la Tihâma yéménite <sup>72</sup>. Restent les défenses d'éléphant. Les rives méridionales de la

<sup>70</sup> Pour les mines d'or, d'argent et de cuivre situées dans la Tihâma, dont l'exploitation, mentionnée dès le Moyen Âge, remonte sans doute à l'Antiquité, cf. Fr. SERVAJEAN, « Les dimensions des navires d'Hatchepsout et autres remarques sur la navigation en mer Rouge », p. 183-184. On y trouve également de l'électrum.

<sup>71</sup> *Wb* V, 101, 13. J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Minerals*, VIO 54, Berlin, 1961, p. 133-134 (agate, onyx, sardonix ou quartz).

<sup>72</sup> Il existe un ébénier présent autant en Afrique qu'au Yémen (*Diospyros mespiliformis*) » (D. Meeks, *op. cit.*, p. 280). On le trouve encore aujourd'hui dans les forêts résiduelles des contreforts montagneux de la Tihâma (M. HALL, P. SCHOLTE, A.W. AL-KHULAI, A.G. MILLER, A.H. AL-QASADI, A. AL-FARHAN, T.M. AL-ABBASI, « Arabia's Last Forests under Threat II. Remaining Fragments of Unique Valley Forest in Southwest Arabia », *Edinburgh Journal of Botany* 66/2, 2009, p. 263-281) ; voir également J.R.I. Wood (*A Handbook of the Yemen*

mer Rouge ont toujours constitué une zone d'échanges intenses. L'ivoire, produit précieux par définition utilisé par tous les groupes humains de la région – à l'instar de l'obsidienne que l'on trouve au Yémen et qui provient d'Afrique<sup>73</sup>, ou de l'or –, peut avoir été déposé, lors d'échanges, dans le trésor des princes de *Pount*. On verra plus loin ce qu'il en est des deux animaux africains figurés sur la petite paroi sud (A).

Dans le tableau B7 (droite), on peut voir deux grands monceaux de résine, au pied desquels s'affairent des Égyptiens, qui en mesurent les quantités. Au-dessus de celui de gauche, le plus haut, l'inscription précise qu'il s'agit de myrrhe<sup>74</sup> :



ḥ'w.w n(y).w 'ntyw w3d 'š3 wr.t.

Des monceaux de myrrhe fraîche, très nombreux.

Au-dessus des monceaux de résine, 7 arbres à myrrhe, chacun planté dans un pot, et donc rapportés vivants de *Pount*, sous lesquels on peut lire l'inscription suivante<sup>75</sup> :



H3.t 'ntyw w3d r-'3.t-wr.t n Jmn nb ns.wt T3.wy bj3.wt h3s.wt (P)wn.t špss n(y) T3-ntr (...).

Mesurer la très abondante myrrhe fraîche pour Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, les merveilles des montagnes de *Pount* et les choses précieuses du *Pays du dieu* (...).

À droite, Thot consigne le résultat de ces mesures<sup>76</sup> :



Smn.t m sšw. Hsb tnw.t dmd sm3 m ḥḥ.w ḥfn.w db'.w h3.w št.w. Šsp bj(3).w h3s.wt Pwn.t n Jmn-R' nb ns.wt T3.wy nb p.t (...).

Consigner dans un document. Dénombrer la quantité et additionner : il y en a des millions, des centaines de milliers, des dizaines de milliers, des milliers et des centaines. Recevoir les merveilles des montagnes de *Pount* pour Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, seigneur du ciel (...).

On peut se demander si la présence de Thot est uniquement due à sa maîtrise des hiéroglyphes. Il va de soi que c'est la raison principale. Il y en a cependant une autre. En effet, Thot était

*Flora*, Kew, 1997, p. 130) qui écrit à propos de cet arbre « African Ebony (...). An uncommon plant of valley scrub between 500 and 800m restricted to the western slopes of J. Raymah and J. Milhān (unaccountably absent from J. Bura'), Wadi Yūr and Wadi Līyah, Khawlan Ash Sham ». Tous ces lieux sont situés, du nord au sud, sur les escarpements du Yémen occidental, c'est-à-dire non loin de la Tihāma. Il va de soi que, à des époques plus hautes, ces forêts étaient plus étendues.

<sup>73</sup> M.-L. INIZAN, V. FRANCAVIGLIA, Fr. Le GUENNEC-COPPENS, S. MERY, « Les périples de l'obsidienne à travers la mer Rouge », *Journal des africanistes* 72/2, 2002, p. 11-19.

<sup>74</sup> *Urk.* IV, 335, 11.

<sup>75</sup> *Urk.* IV, 335, 13-15.

<sup>76</sup> *Urk.* IV, 336, 6-10.

considéré comme le « seigneur de Pount » (*Dhwtj nb Pwn.t*)<sup>77</sup>. Certes, cette épithète n'est attestée qu'une seule fois, à Sérabit al-Khadim, mais, comme le souligne D. Meeks, ce dieu « est un des patrons du Sinaï où il servait, peut-être, de support à un culte lunaire local. Si Pount se situe quelque part sur la péninsule arabique, le Sinaï constituait normalement une voie d'accès vers ce pays et cette mention de Thoth n'a alors rien de surprenant. Il est à cet égard, à peine utile de rappeler l'importance des cultes lunaires dans la péninsule arabique. On a, d'ailleurs, signalé que Thoth s'identifiait au dieu al-Kutbay, "le Grand Scribe", des Nabatéens »<sup>78</sup>.

C'est donc exclusivement de produits acheminés de *Pount* – et donc du *Pays du dieu* – qu'il s'agit et non de produits provenant de *contrées méridionales africaines*. Il est donc logique que ce tableau se situe en bas (= est).

Cinq colonnes de hiéroglyphes, situées à droite (= nord) des deux tableaux superposés figurant la pesée et la mesure des produits rapportés par l'expédition (B6 et B7), occupent toute la hauteur de la paroi [fig. 7]. Elles apportent un complément d'information sur la destination rituelle de ces produits. Celle-ci est thématisée par la mention des deux principaux, la reine enduisant ses membres d'électrum et de myrrhe « pour briller comme (...) les étoiles » et pour s'imprégner de parfum. Son corps est ainsi identique à celui des dieux, autant par ses chairs faites d'électrum que par l'odeur qu'elles diffusent<sup>79</sup> :



(a) La déesse présente sur la tête l'emblème de Séchat.

*N(y)-sw.t dsꜣfn(y)-sw.t bjty (M3'.t-k3-R') šsp hq3.t n(y).t dꜣmw, wd.t 'r wp.t 'h'.w, sp tpy jr.t b(w)-nfr, h3.t 'ntyw w3d r Jmn nb ns.wt T3.wy nb p.t. Tp(y) šmw nb jnꜣy m bj(3)w h3s.t Pwn.t nb Hmnw smn(ꜣw) m sšw Sfh.t-'b.w hr hsb tnw.t. Hm.tꜣs dsꜣs jrꜣt(j) m 'wyꜣs h3.t 'ntyw hr 'wtꜣs nb(.wt) hnmwꜣs m j(3)d.t ntr. Jw stꜣs 3bh(ꜣw) m Pwn.t, jnmꜣs nb(ꜣw) m dꜣmw hr 'b3 mj jr sb3.w m-hnw wsh.t hb(y).t hft-hr n(y) t3 r-dꜣꜣ.*

La reine elle-même, reine de Haute et de Basse-Égypte<sup>80</sup>, (Maâtkarê) : Recevoir un boisseau d'électrum, placer la main sur le sommet des monceaux (de résine), faire une bonne chose la première fois, mesurer la myrrhe fraîche pour Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, seigneur du ciel. Le meilleur de toute la moisson a été apporté en tant que merveille de *Pount*, le seigneur d'Hermopolis ayant mis (cela) par écrit, alors que Séfêkhetabouy (en) dénombrait les quantités. Sa majesté elle-même a fait (cela) avec ses mains, le meilleur de la myrrhe enduisant tous ses membres, son odeur étant l'effluve d'un dieu. Son parfum s'est mêlé avec celui de *Pount* et sa peau, dorée avec de l'électrum, brille comme le font les étoiles dans la salle des fêtes devant

<sup>77</sup> A.M. SHAHEEN, « Thoth, Lord of Punt: A Brief Note », *GM* 165, 1998, p. 9-11, et fig. 1. Il s'agit d'une inscription se trouvant sur la partie antérieure de la base d'une statue provenant de Sérabit al-Khadim. Sur la partie postérieure, on peut lire : « Hathor, dame de la turquoise » (*Hw.t-Hr nb.t mfk3.t*). Voir également A.H. GARDINER, T.E. PEET, *The Inscriptions of Sinai I*, *MEEF* 36, Londres, 1917, pl. 72 (264).

<sup>78</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 292-293.

<sup>79</sup> *Urk.* IV, 339, 4-340, 2.

<sup>80</sup> Litt. : « Le roi lui-même, roi de Haute et de Basse-Égypte ».





Schéma de synthèse B8 et B9 : en rouge l'Égypte (Karnak) (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

### ***La petite paroi sud A : le Pays du dieu au sud de Pount***

Cette petite paroi [fig. 10-11] concerne exclusivement le pays de *Pount* et le *Pays du dieu*. Perpendiculaire à la grande paroi (B), elle est orientée est (= gauche) – ouest (= droite). Toujours en admettant un ancrage de l'ensemble des figurations dans la géographie réelle, *Pount* et le *Pays du dieu* se situeraient donc à l'est de la partie méridionale de la mer Rouge, c'est-à-dire sur la côte orientale de celle-ci, et au sud(-sud)-est par rapport à l'endroit du portique où ont été figurés Amon et la reine (coin nord-ouest). Ce coin, on l'a vu (cf. *supra*) [fig. 3], matérialise le repère, le point de centralité, autour duquel l'ensemble du programme décoratif s'articule.

Cette petite paroi sud est composée de deux grands tableaux (A1 et A2), délimités en leur partie inférieure par un bandeau figurant le monde aquatique [fig. 2, A1 et A2]. La partie du bas comporte deux registres, celle du haut quatre.

#### *Tableau A1 : Égyptiens et Pountites en mouvement les uns vers les autres et leur rencontre*

Les deux registres inférieurs figurent l'arrivée des Égyptiens au *Pays du dieu* et leur rencontre avec les Pountites [fig. 10]. Chronologiquement, celui du bas doit être lu en premier. Il fait suite au registre du bas de l'extrémité gauche de la grande paroi (B1) où est représentée l'arrivée des navires égyptiens à *Pount* ainsi que leur déchargement. Dans les deux registres du tableau A1, les Égyptiens se trouvent logiquement à droite (= ouest de *Pount*), dos à la mer, tandis que les Pountites, qui viennent de l'intérieur des terres, sont figurés à gauche (= est de *Pount*).

La répartition des deux scènes sur deux registres superposés n'est pas due à une répartition géographique des éléments représentés mais simplement au fait que, dans le registre inférieur, figurant les deux groupes en mouvement, la troupe égyptienne, qui s'éloigne des navires au mouillage – situés dans le registre inférieur adjacent de la grande paroi –, se trouve *au niveau de la mer*, comme le montre d'ailleurs la présence de poissons sous ses pieds. En revanche, dans le registre supérieur, le point de rencontre entre les Pountites et les Égyptiens se situe logiquement à l'intérieur des terres, probablement dans la Haute-Tihâma yéménite où l'envoyé d'Hatchepsout a planté sa tente, c'est-à-dire à une altitude de plusieurs centaines de mètres (cf. *infra*). Il est donc logique de figurer la rencontre *au-dessus* de la scène représentant les deux groupes en mouvement.

#### – Registre du bas

Devant et au-dessus de l'envoyé de la reine Hatchepsout, suivi d'une troupe en mouvement vers l'intérieur des terres (vers la gauche = est), on peut lire<sup>84</sup> :

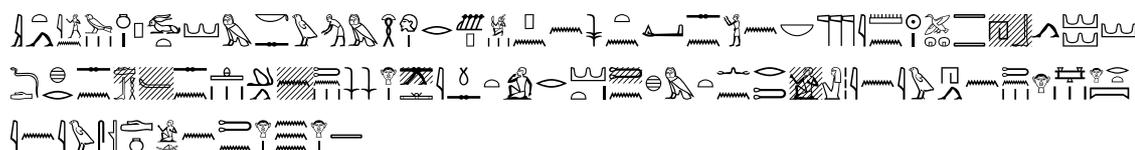
<sup>84</sup> *Urk.* IV, 323, 14-324, 1.



*Spr(=w) wpwt(y) n(y)-sw.t r T3-ntr hn' mš' nty m-htf tp-m wr.w n(y).w Pwn.t, sb(w) m h.t nb.t nfr.t m Stp-s3 'nh wd3 snb n Hw.t-Hr nb.t Pwn.t (...).*

Le messager du roi est arrivé au *Pays du dieu* avec la troupe qui l'accompagne, devant les grands de *Pount*, envoyé avec toutes bonnes choses du Palais, vie, prospérité, santé, pour Hathor, maîtresse de *Pount*<sup>85</sup> (...).

Quant aux Pountites, qui viennent de l'est, de l'intérieur des terres (= gauche), ils s'étonnent de la présence de cette escouade égyptienne. On peut, en effet, lire devant et au-dessus d'eux l'inscription suivante<sup>86</sup> :



*Jj.t jn wr.w n(y).w Pwn.t m ksw m w3h tp r šsp mš' pn n(y) n(y.t)-sw.t. D=sn j3w n nb ntr.w, Jmn-R' P3wty T3.wy hb(w) h3s.wt, dd-hr=sn, dbh=sn htpw : Ph-n=tn nn hr-sy-jšs.t r h3s.t tn hm(w).t-n rmt ? Jn-jw h3-n=tn hr w3.wt hr(y).t ? Jn-jw sqd-n=tn hr mw hr t3 ?*

Venue des grands de *Pount* en s'inclinant et en inclinant la tête pour recevoir cette troupe de la reine. Ils louent le seigneur des dieux, Amon-Rê, le Primordial du Double-Pays, qui traverse les contrées lointaines ; ils disent alors en demandant la paix : « Pourquoi êtes-vous venus ici dans cette contrée lointaine que les hommes ne connaissent pas ? Est-ce par les chemins du haut<sup>87</sup> que vous êtes descendus ? Est-ce par mer ou par terre que vous avez voyagé ? »

Le discours des Pountites est présenté comme une question adressée aux voyageurs égyptiens mais la rencontre véritable est figurée dans le registre situé au-dessus. Dans celui qui nous occupe, les deux troupes se dirigent l'une vers l'autre.

#### – Registre du haut

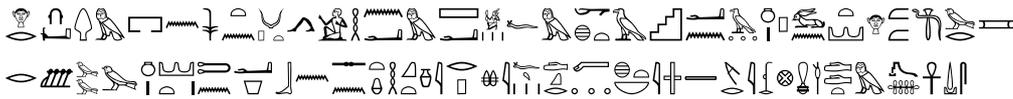
Les mêmes personnages y sont figurés en dehors de la troupe égyptienne qui a disparu. Elle a été remplacée par la tente de l'envoyé d'Hatchepsout, que les Égyptiens ont dressé à l'orée des terrasses (*des arbres*) à *myrrhe*. La troupe est néanmoins mentionnée dans l'inscription accompagnant la figuration, placée à l'intérieur de la tente<sup>88</sup> :

<sup>85</sup> Pour Hathor, « maîtresse de *Pount* (*nb.t Pwn.t*) », cf. D. MEEKS, « Coptos et les chemins de *Pount* », p. 291 ; *LGG* 4, 52a-53b (si plusieurs divinités sont concernées par cette épithète, c'est Hathor qui reste la plus fréquemment mentionnée).

<sup>86</sup> *Urk.* IV, 324, 3-11.

<sup>87</sup> D. Devauchelle (« HRY, “qui-est-au-dessus”, “qui-est-à-l'est” », *GM* 127, 1992, p. 21-22) a mis en relief le fait que le nisbé *hr(y)* pouvait également signifier « qui est à l'est » (par opposition à *hr(y)* « qui est en dessous » ou « qui est à l'ouest »). Ces « chemins du haut » sont donc également des chemins se trouvant plus à l'est. Il s'agit probablement de la piste qui longe, par l'intérieur des terres, c'est-à-dire à l'est, la côte de la péninsule et qui remonte vers le nord. C'est cette piste qui sera probablement empruntée ultérieurement par les caravanes de dromadaires transportant vers les rives de la Méditerranée les produits du Yémen.

<sup>88</sup> *Urk.* IV, 325, 12-17.



*Hr jm3w n(y) wpwt(y) n(y)-sw.t hn 'ms' ʿf m hty.w 'nty.w n(y).w Pwn.t hr-gs.wy W3d-wr r šsp wr.w n(y).w h3s.t tn. (J) b(εw) nεsn t h(n)q.t jrp jwf dqr.w h.t nb(.t) jmy(.w) T3-mrj mj wdd(w).t m Stp-s3, 'nh, wd3, snb.*

Dresser la tente du messager du roi, accompagné de sa troupe, dans les *terrasses (des arbres) à myrrhe* de *Pount* près de la mer, pour recevoir les grands de cette contrée escarpée. On leur a donné du pain, de la bière, du vin, de la viande, des fruits et toutes choses que l'on trouve en Égypte, correspondant à ce qui a été apporté du Palais, vie, prospérité, santé.

Quant aux Pountites, toujours en mouvement, l'inscription s'y rapportant est la suivante <sup>89</sup> :



*Jj.t jn wr n(y) Pwn.t hr jnwʿf r-gs.wy W3d-wr tp-m wp(w)t(y) n(y)-sw.t [...].*

Venue du prince de *Pount* chargé de ses tributs près de la mer devant le messager du roi [...].

La troupe égyptienne a traversé la Basse-Tihâma, désertique, sablonneuse et aride, pour atteindre les premières hauteurs, les *terrasses (des arbres) à myrrhe*, où l'on trouve cette dernière en abondance, à une altitude de 300-500 m <sup>90</sup> et à une cinquantaine de kilomètres à l'intérieur des terres. Là, les Égyptiens dressent leur campement et attendent l'arrivée des Pountites. Le passage « dans les *terrasses (des arbres) à myrrhe* de *Pount* près de la mer » signifie que les Égyptiens, qui se dirigent de la mer vers les terrasses en question, ont atteint ces dernières sans aller au-delà, en restant au plus près de la mer. En revanche, les Pountites, quant à eux, n'ont pas achevé leur mouvement. Un élément, commun aux deux passages, permet de le montrer. Dans le premier, l'envoyé d'Hatchepsout a atteint « les *terrasses (des arbres) à myrrhe* de *Pount* près de (*hr-gs.wy*) la mer » ; dans le second, le prince de *Pount* se rend « chargé de ses tributs près de (*r-gs.wy*) la mer ». L'alternance *hr / r*, dans la préposition composée, s'explique justement par l'absence de mouvement pour l'envoyé égyptien qui se tient devant sa tente, non loin (*hr-gs.wy*) de la mer, en attendant les Pountites qui se dirigent vers lui, près de la mer (*r-gs.wy*) <sup>91</sup>.

On comprend donc pourquoi ce registre est situé au-dessus de celui examiné dans le paragraphe précédent, le second figurant une scène se déroulant bien au-dessus du niveau de la mer (Haute-Tihâma), le premier une scène dont la partie égyptienne se situe non loin du rivage (Basse-Tihâma).

#### *Tableau A2 : Égyptiens et Pountites transportent les produits de Pount vers le rivage*

Dans les quatre registres qui composent cette partie de la petite paroi sud, les Pountites et les Égyptiens acheminent les produits du *Pays du dieu* vers les navires. La figuration est centrée,

<sup>89</sup> *Urk.* IV, 326, 5-6.

<sup>90</sup> J.R.I. WOOD, *A Handbook of the Yemen Flora*, p. 28.

<sup>91</sup> Pour cette préposition composée *hr-gs.wy*, cf. Fr. SERVAJEAN, « Au bord de l'eau ou près des arbres à myrrhe ? À propos des séquences *hr / r gs.wy* dans les inscriptions pountites d'Hatchepsout : préposition composée ou syntagmes préposition + nom » ? (à paraître).

pour l'essentiel, sur les hautes terres où les arbres à myrrhe sont déterrés et transportés vivants pour être replantés en Égypte. Seul le registre du bas, délimité en sa partie inférieure par une frise de poissons de la mer Rouge, abrite une scène se déroulant au niveau de la côte. Sur la droite de la grande paroi, Amon décrit le travail des Égyptiens et des Pountites de la manière suivante [fig. 2, B9 ; fig. 9]<sup>92</sup> :



*Jn-nzsn bj(3)y.t ʿz.t, h.t nb.t nfr.t n(y).t T3-ntr, h3b(w).t(~n) sn hm.t(±) rzs, ʿh ʿw.w m qmy.t n(y).t ʿntyw nh.wt mn(w.wt) hr ʿntyw w3d 3b(hw.w) m wsh.t hby.t r m33 n(y) nb ntr.w, srd(w)~k3 s.t hm.t± ds.s.t m hnt-š hr-gs.wy*<sup>93</sup> *hw.t-ntr±j r shmh-jb±j mmzsn.*

Ils ont apporté de grandes merveilles, toutes sortes de bonnes choses du *Pays du dieu*, vers lequel ta majesté les a envoyés : des monceaux de gomme-résine de myrrhe, des arbres durables chargés de myrrhe fraîche, réunis dans la salle des fêtes à la vue du seigneur des dieux, (alors) ta majesté elle-même les fera croître dans le jardin près de mon temple pour que je me réjouisse parmi eux.

Les inscriptions accompagnant ces figurations sont anecdotiques et se rapportent exclusivement à ces travaux sans apporter de renseignement spécifique sur la localisation de *Pount*. Quelques exemples<sup>94</sup> :



*Š ʿ hbn r-ʿz.t-wr.t hr [...].*

Couper beaucoup de bois d'ébène sur [...].

Ou<sup>95</sup> :



*Fd.t nh.wt ʿntyw.*

Déerrer les arbres à myrrhe.

Le fait d'avoir placé cette partie des travaux pountites au-dessus des deux registres inférieurs (A1) n'est pas neutre. Un tel agencement permet en effet de combiner, au-delà du coin formé par cette paroi (A) avec la grande (B), ce transport des produits pountites avec le tableau B2 [fig. 5], dans lequel, en guise de soumission, les grands de *Pount*, *Âmou* et *Irem* offrent les produits de leurs contrées respectives à Hatchepsout située dans le tableau B3 [fig. 6]. Ces quatre registres supérieurs de la petite paroi assument donc une double fonction :

**1. symbolique**, en figurant le transport de ces produits vers les grands de *Pount* et des *contrées méridionales* (B2) afin que, à leur tour, ils les offrent à la reine (B3) ;

<sup>92</sup> *Urk. IV*, 346, 10-347, 1.

<sup>93</sup> Pour cette préposition composée, cf. *supra*, n. 90.

<sup>94</sup> *Urk. IV*, 326, 17.

<sup>95</sup> *Urk. IV*, 327, 6.

**2. réelle**, en figurant le transport de ces produits vers les navires, figurés dans les deux registres inférieurs, situés au bas, côté gauche, de la grande paroi (B1).

À ce stade de l'analyse le chercheur est confronté à une autre *question secondaire* liée au *principe de parcimonie* : la présence au milieu des personnages transportant les arbres à myrrhe d'une petite girafe et d'un petit rhinocéros, animaux africains par excellence. Ces deux animaux ont toujours été l'un des principaux points de l'argumentation des chercheurs plaçant cette région en Afrique. Il nous faut donc les examiner avec attention. La question qui se pose d'emblée est la suivante : s'agissait-il, pour le décorateur, de figurer deux animaux de la faune habituelle du lieu, comme les poissons sous la coque des navires de l'expédition ou la grande girafe, les léopards et l'oiseau-secrétaire du tableau B4 (= ouest = côte africaine) de la grande paroi ? La figuration montre deux petits animaux se déplaçant librement au milieu de Pountites et d'Égyptiens vaquant à leurs occupations, ce qui serait inconcevable pour des animaux adultes, la girafe étant un animal naturellement craintif et le rhinocéros, avec ses 2 mètres de haut, ses 2 tonnes de poids, devenant agressif et dangereux dès que l'homme s'approche. Or, ces animaux, en raison de leur petite taille (comparer avec celle de la girafe de la grande paroi), sont à l'évidence des individus jeunes. On le voit bien également avec le fait qu'ils se trouvent au milieu du village et que le rhinocéros n'est doté que d'une seule corne, alors que le rhinocéros africain en possède deux à l'âge adulte. Par conséquent, ces deux animaux n'ont pas été figurés là pour des raisons génériques, c'est-à-dire pour signifier leur appartenance à la faune de la région, mais pour d'autres raisons.

Il ressort donc que le décorateur a voulu figurer très précisément ces deux animaux-là en particulier – et non d'autres –, dont la principale caractéristique est d'être jeunes. On pourrait supposer que, ces animaux étant fréquents dans la région, des spécimens jeunes, non encore craintifs ou dangereux, pouvaient se rencontrer à proximité de l'habitat. Mais alors pourquoi ne pas représenter également des spécimens adultes puisque que les Égyptiens auraient dû en rencontrer dans les campagnes environnantes où ils se rendaient pour déterrer des arbres à myrrhe ? Par conséquent, il semble bien que, contrairement à ce que l'on a pu écrire, ces animaux ne soient pas fréquents dans la région, la présence de la petite girafe et du petit rhinocéros étant suffisamment surprenante pour retenir l'attention des observateurs et justifiant leur figuration.

Dans ces conditions, comment donc expliquer leur présence en cet endroit ? Les Égyptiens nous ont toujours habitués à des figurations représentant la réalité du lieu parcouru, avec ses principales caractéristiques, à l'instar des poissons de la mer Rouge sous la coque des navires d'Hatchepsout. Il ne s'agissait pas pour eux de figurer le poisson inhabituel, celui qui n'aurait pas dû se trouver là mais, au contraire, celui qui permet de caractériser la région. Dans le cas de la petite girafe et du petit rhinocéros, nous sommes confrontés à deux spécimens *inhabituels*. Or, en observant avec attention ces figurations, il n'y a pas que ces deux animaux qui soient inhabituels : les Égyptiens eux-mêmes le sont. Leur présence ne s'explique que parce que la figuration est centrée sur *cet épisode en particulier*, c'est-à-dire sur l'arrivée de ces voyageurs en provenance d'un lointain pays. La figuration fournit par conséquent des informations de deux ordres :

1. Des informations se rapportant au *lieu* décrit – *Pount, le Pays du dieu* –, avec ses principales caractéristiques : les Pountites, leur habitat, des éléments de la faune et de la flore, etc.
2. Des informations se rapportant à *l'épisode* décrit : les Égyptiens, les bateaux égyptiens, la rencontre entre les Pountites et les Égyptiens, le travail de ces derniers transportant différents

produits, etc.

Les deux petits animaux appartiennent à l'évidence au 2<sup>e</sup> groupe et leur présence dans la figuration montre l'intérêt que le décorateur leur a témoigné. C'est pourquoi on peut se demander si ce ne sont pas les Égyptiens eux-mêmes qui les auraient apportés, probablement en guise de présents diplomatiques. Dimitri Meeks souligne d'ailleurs le fait que les animaux de ce type pouvaient être dotés de cette fonction<sup>96</sup>. De surcroît, il ne faut pas oublier qu'une expédition aboutissant à *Pount* devait nécessairement effectuer une (ou plusieurs) escales africaines<sup>97</sup>, essentiellement pour se ravitailler en eau<sup>98</sup>, dans des régions où l'on pouvait se procurer ces animaux sans difficulté.

On voit bien, par conséquent, qu'il est possible d'expliquer simplement la présence de cette petite girafe et de ce petit rhinocéros en ce lieu et que celle-ci n'infirme nullement une localisation du *Pays du dieu* au Yémen.

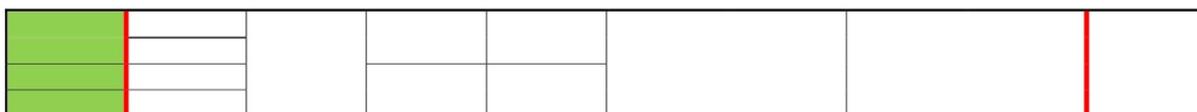


Schéma de synthèse A1 et A2 : en vert la côte arabique de la mer Rouge (*T3-ntr*) (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

### ***La petite paroi nord C : Hatchepsout regarde vers Pount***

Adossée au coin formé avec la grande paroi, la reine, assise sur son trône, regarde vers la droite, c'est-à-dire vers l'est, vers *Pount* au sens large (côte occidentale de la péninsule arabique). Elle s'adresse à trois officiers figurés devant elle. Le discours qu'elle prononce est consigné dans les 22 colonnes de texte qui se déploient devant elle, de la gauche vers la droite, de l'ouest vers l'est, c'est-à-dire vers *Pount*. Les signes eux-mêmes sont orientés vers cette région.

Les premières colonnes décrivent le contexte général de la scène<sup>99</sup> :



*Rnp.t sp 9 hpr(=w) hms.t m d3dw. N(y.t)-sw.t h'zt(j) m 3tfw hr s.t wr(.t) n(y).t d'mw m-hnw dsrw n(y).w h'zf, st3(=w) wr.w smr.w n(y).w stp-s3 r sdm ssm n(y) wdzt(w).*

La 9<sup>e</sup> année de règne convocation d'une réunion dans la salle d'audience. La reine est apparue en gloire avec la couronne *atef* sur le vénérable siège d'électrum dans l'intimité sacrée de son palais. Les grands et les amis du palais ont été introduits pour entendre l'instruction qui a été donnée.

Dans le discours tenu par la reine, il n'est jamais question des *régions africaines méridionales* mais uniquement de *Pount* et de sa partie méridionale, le *Pays du dieu*, objectif principal de

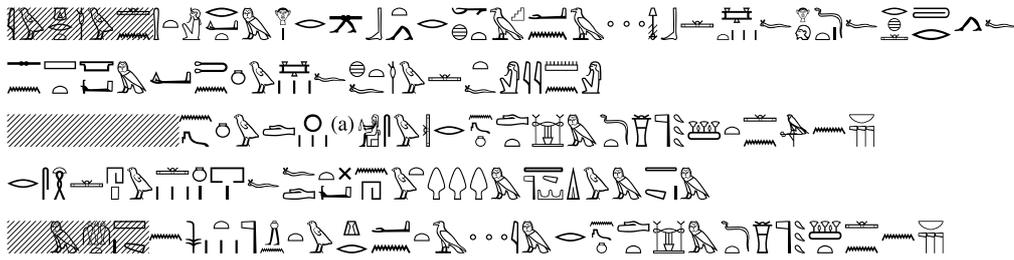
<sup>96</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 275-276.

<sup>97</sup> Fr. SERVAJEAN, « Voyage dans le sud de la mer Rouge. Pount, Irem et l'or du pays de Âmou » (à paraître), et J.Ch. COOPER, *Toponymy on the Periphery, ProblAg* 39, Leyde, Boston, 2020, p. 279.

<sup>98</sup> Fr. SERVAJEAN, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », p. 135-170.

<sup>99</sup> *Urk.* IV, 349, 10-14.

l'expédition. Après avoir décrit les liens qui l'unissent au dieu, la reine donne ses consignes aux officiers<sup>100</sup> :

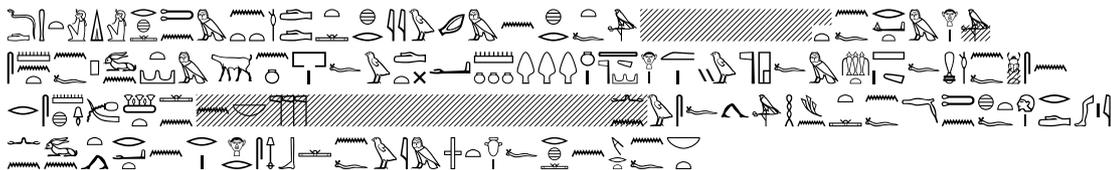


(a) Plutôt qu'un cercle, il s'agit d'un hexagone.

*Jw gr.t wd~n hm.tj rdwt(w) m hr r sb.t r htyw 'ntyw, wb3 w3.wt-f hr(y.t)-tp d.t-f, rh phr(w)-f, sn{t} mtn.w-f hft wd(w) jtj Jmn [...] nwd špsw r nwd.t md.t h'w ntr š3(w).t~nj n nb ntr.w r sw3h hp.w n(y).w pr-f. Fdwt(w) nh.wt m T3-ntr, d-w m t3 [...] m hnt-š n(y) n(y)-sw.t ntr.w, jn-tw hr(y.w) 'ntyw jm r nwd.t md.t h'w ntr š3(w).t~n(ej) n nb ntr.w*

Ma majesté ordonna que l'on prêta attention à voyager vers les *terrasses (des arbres) à myrrhe*, à explorer leurs chemins qui s'y trouvent<sup>101</sup>, à (bien) connaître ses circuits, à ouvrir ses chemins conformément à ce que mon père, Amon, ordonne [...] onguent précieux pour préparer l'onguent *medjet* du corps du dieu que j'ai assigné au maître des dieux et pour faire durer les « lois » de son temple. Qu'on déterre les arbres du *Pays du dieu* afin qu'ils soient replacés dans la terre [...] dans le jardin du roi des dieux, qu'on amène ceux qui transportent la myrrhe qui en provient pour préparer l'onguent *médjet* des membres du dieu que j'ai assignée au seigneur des dieux.

Il s'agit donc de parvenir aux *terrasses (des arbres) à myrrhe*, qui se situent dans la Haute-Tihâma yéménite, à une cinquantaine de kilomètres de la côte, de procéder à une exploration de la région et, dans un deuxième temps, de déterrer des arbres à myrrhe pour les rapporter vivants en Égypte<sup>102</sup> :



*Dd hm.tj : Dj rh-tn m nt(y).t wdd(w).t hrj, jw sdm~n(ej) hr jtj [...] n-f] rd.t m-hrj smn.t n-f Pwn.t m-hnw pr-f wd.t mnw n(y) T3-ntr hr-gs.wy hw.t-ntr-f m hnt-š-f mj wd~n-f hpr-sn r smnh' b(w) š3(w.w){t}~n(ej) n nb ntr.w [...]. Nn ws-fj hn(w).t~n-f, mh-tn hft tp-rdj, nn wn.t rd(w).t~n r(3) hr-s. Wb3~n-f wj m jm(y).t jb-f, rh~n(ej) mr(w).t~n-f nb.t.*

Ma majesté a dit : « Je ferai que vous preniez connaissance de ce qui est ordonné auprès de moi, car j'ai entendu (ce qui est ordonné) auprès de mon père [...] il a [...] de faire en sorte devant moi d'établir pour lui *Pount* à l'intérieur de sa demeure et de planter les arbres du *Pays du dieu* à côté de son temple dans son jardin conformément (au fait qu')il avait ordonné de les apporter<sup>103</sup>, pour rendre efficaces les offrandes que j'ai assignées au maître des dieux [...]. Je ne négligerai pas ce qu'il a ordonné, vous vous conformerez à mes instructions, sans négliger ce que ma bouche a dit à ce propos. Il s'est confié à moi avec ce qui est dans son cœur et j'ai ainsi pris connaissance de tout ce qu'il a souhaité ».

<sup>100</sup> *Urk.* IV, 352, 2-14.

<sup>101</sup> Pour la séquence *wb3 w3.wt-f hr(y.t)-tp d.t-f*, cf. *Wb* V, 505, 9.

<sup>102</sup> *Urk.* IV, 352, 15-353, 12.

<sup>103</sup> Pour la traduction transitive « apporter » de *hpr*, *FCD*, p. 189.

On voit bien, par conséquent, que cette petite paroi nord, dans laquelle la reine regarde vers l'est, est pleinement consacrée à la contrée orientale de *Pount*, l'expédition ayant pour but de créer à Karnak une sorte de réplique en miniature du *Pays du dieu*.



Schéma de synthèse C : en rouge l'Égypte (Karnak) (pour le schéma de synthèse final, cf. fig. 12).

## 6. Correspondance de la logique géographique globale avec les différentes logiques géographiques internes et trame narrative

Si l'on admet une localisation du *Pays du dieu* dans la Tihâma yéménite et de *Pount* dans la partie occidentale de la péninsule arabique, il ressort que le programme décoratif fut conçu pour s'ancrer pleinement dans la géographie réelle. L'ensemble des tableaux et leurs relations mutuelles s'agencent à partir d'un point de repère situé au coin nord-ouest formé par l'extrémité nord de la grande paroi et l'extrémité ouest de la petite paroi septentrionale [fig. 3]. Amon et la reine y sont chacun assis sur un trône, leur dos jouxtant le coin, Amon sur la grande paroi regardant vers le sud (vers le *Pays du dieu* et les *territoires africains du sud*), la reine sur la petite paroi nord regardant vers l'est (vers *Pount* au sens large).

Les seuls tableaux qui occupent toute la hauteur de la grande paroi (B) sont ceux qui concernent Hatchepsout (B3 et B9), Thoutmosis III (B8) et Amon (B9), c'est-à-dire l'Égypte. Les autres se scindent en deux tableaux superposés, ceux du haut renvoyant à l'ouest, à la côte africaine de la mer Rouge (B4 et B6), ceux du bas à l'est, la côte arabique (B5 et B7). Certains de ces tableaux superposés se scindent à nouveau en deux sous-registres, ceux du haut renvoyant encore à l'ouest (registre du haut des tableaux B1 et B2), ceux du bas à l'est (registres du bas des tableaux B1 et B2).

Dans ces conditions, la trame narrative est assez simple à saisir. Le point de départ (1) est constitué par le repère du coin nord-ouest [fig. 3]. Amon y formule ses consignes à la reine [fig. 2, B9 ; fig. 9] qui les transmet aux officiers chargés de l'expédition [fig. 2, C]. L'épisode suivant (2) se trouve à l'extrémité sud de la grande paroi, dans le registre du bas, où l'on peut voir l'arrivée des navires égyptiens au *Pays du dieu* [fig. 2, B1, registre du bas ; fig. 4]. L'épisode 3 montre l'arrivée de la troupe égyptienne sur la côte et son déplacement vers l'intérieur des terres (vers la gauche = est), ainsi que le mouvement des Pountites vers cette même côte en provenance de l'intérieur des terres (vers la droite = ouest), dans le registre du bas de la petite paroi sud [fig. 2, A1, registre du bas ; fig. 10]. Dans le registre au-dessus, épisode 4, on peut voir la rencontre entre les Égyptiens et les Pountites [fig. 2, A1, registre du haut ; fig. 10]. Les registres situés au-dessus (épisode 5) mettent en scène les travaux des Égyptiens et des Pountites [fig. 2, A2 ; fig. 10-11]. L'épisode suivant (6) est constitué de deux scènes distinctes mais narrativement équivalentes : le départ des navires égyptiens de *Pount* (au-dessus de la scène figurant leur arrivée [épisode 2]) [fig. 2, B1, registre du haut ; fig. 4], et les grands des *contrées méridionales africaines* et pountites apportant les produits précieux de leur pays à la reine (registres au-dessus des scènes de navigation et registre à droite de ces derniers figurant la reine) [fig. 2, B2 ; fig. 5]. L'épisode suivant (7), à droite de la reine, sur la grande paroi, établit la liste de ces différents produits : en haut (= ouest), ceux des *contrées méridionales africaines* [fig. 2, B4 ; fig. 6, registre du haut] ; en bas (= est), ceux des contrées

pountites [fig. 2, B5 ; fig. 6, registre du bas]. À droite encore, toujours sur la grande paroi, la scène (8) de pesée et d'enregistrement de ces produits par Séchat et Thot (ceux des *contrées méridionales africaines* en haut [= ouest] [fig. 2, B6 ; fig. 7, registre du haut], ceux des contrées pountites en bas [= est] [fig. 2, B7 ; fig. 7, registre du bas]). Plus à droite enfin (scène 9), devant Amon situé à l'extrémité droite (= nord), Thoumosis III officie devant la barque sacrée [fig. 2, B8 ; fig. 8] et la reine devant Amon [fig. 2, B9 ; fig. 9].

Par conséquent, l'origine de la narration se trouve au nord de l'ensemble (coin nord-ouest et petite paroi nord). Elle se poursuit sur petite paroi sud (en dehors de la scène d'arrivée des navires à *Pount* située à l'extrémité gauche de la grande paroi, registre du bas), le reste de la narration se déroulant progressivement et se lisant sur la grande paroi de gauche (= sud) à droite (= nord), pour revenir au point de départ.

Pour résumer, la liste des différents épisodes est la suivante :

1. Amon formule ses consignes à la reine qui les transmet aux officiers chargés de l'expédition.
2. Arrivée des navires égyptiens au *Pays du dieu*.
3. Arrivée de la troupe égyptienne sur la côte et déplacement vers l'intérieur des terres. Mouvement des Pountites vers cette même côte en provenance de l'intérieur des terres.
4. Rencontre des Égyptiens et des Pountites.
5. Travaux des Égyptiens et des Pountites.
6. Départ des navires égyptiens de *Pount* et grands des *contrées méridionales africaines* et pountites apportant les produits précieux de leur pays à la reine.
7. Représentation des différents produits des *contrées méridionales africaines* et des contrées pountites.
8. Pesée et enregistrement de ces produits par Séchat et Thot.
9. Thoumosis III officiant devant la barque sacrée du dieu et la reine devant Amon.

## 7. Le principe de parcimonie

Il nous faut, pour terminer, examiner chacune des principales hypothèses de localisation retenues à la lumière du *principe de parcimonie* en relation avec l'idée que le programme décoratif du portique s'inscrit pleinement dans la géographie réelle. Chacune de ces hypothèses induit un certain nombre de *questions secondaires* à résoudre. La plus économe en termes de *questions secondaires* est celle qui respecte le mieux ce principe et qui, par conséquent, est la plus probable. On établit à la suite la liste des *questions secondaires* pour une localisation de *Pount* en remontant le Nil, une localisation de *Pount* sur la côte africaine de la mer Rouge et, enfin, une localisation de *Pount* sur la côte occidentale de la péninsule arabique.

### *Pount en Afrique en remontant le Nil*

Les *questions secondaires* qui émergent avec une telle hypothèse de localisation sont les suivantes :

1. Comment concilier les documents renvoyant au nord de la péninsule arabique avec ceux qui renverraient à l'Afrique nilotique au sud de l'Égypte ? Dans ce cas, il faudrait admettre que *Pount* désigne une vaste région, à cheval sur la mer Rouge, dont le nord se trouve au nord-ouest de la péninsule arabique et le sud dans les régions nilotiques soudanaises. Cette région, constituée de

deux contrées très éloignées l'une de l'autre, ne possède à l'évidence aucune cohérence géographique.

2. Comment expliquer la présence de poissons de la mer Rouge sous la coque des navires d'Hatchepsout ?

3. Il faudrait admettre que la logique qui préside à la décoration du portique du temple de la reine à Deir el-Bahari, telle que nous l'avons mise en relief plus haut, n'existe pas. Car, si l'on admet une telle logique, comme expliquer, dans le tableau B2, la présence de populations non africaine en bas (= est) et de population africaines en haut (= ouest) ? La rive est du Nil serait donc peuplée de populations pountites non africaines et la rive ouest de populations africaines ; constat difficile à accepter.

4. Cela impliquerait aussi que dans ces régions nilotiques se trouve une contrée spécialisée dans la production de myrrhe de la première qualité, ce qui ne se vérifie pas dans la réalité.

5. Il faudrait admettre enfin que le coin nord-ouest du portique, formé par les parois B et C, auquel sont adossés Amon orienté vers le sud et Hatchepsout vers l'est, ne fonctionne nullement comme un repère géographique autour duquel s'articulerait l'ensemble des tableaux. Dans ce cas, l'agencement du dieu et de la reine serait purement fortuit.

### ***Pount sur la côte africaine de la mer Rouge***

Les *questions secondaires* qui se font jour avec une telle hypothèse de localisation sont les suivantes :

1. Même remarque que pour le point 1 ci-dessus.

2. Il faudrait admettre que la logique qui préside à la décoration du portique du temple de la reine à Deir el-Bahari, telle que nous l'avons mise en relief plus haut, n'existe pas. Car, dans ce cas, comment expliquer, dans le tableau B2, la présence de populations non africaine en bas (= est) et de population africaines en haut (= ouest) ? Il faudrait admettre que, entre Nil et mer Rouge, des populations pountites non africaines peuplèrent les régions à proximité de la côte de la mer Rouge et des populations africaines entre ces dernières et le Nil ; ce qui n'est pas démontré.

3. Il faudrait également accepter que dans ces régions proches de la rive occidentale de la mer Rouge se trouve une contrée grande productrice de myrrhe de la première qualité, ce qui n'est pas le cas.

4. Il faudrait enfin admettre que les figurations de la petite paroi sud ne s'inscrivent pas dans la logique géographique globale du programme décoratif du portique. En effet, ces scènes se trouveraient à l'est des autres tableaux alors que, les navires arrivant sur la côte africaine de la mer Rouge, elles devraient se trouver à l'ouest.

### ***Pount comme façade occidentale de la péninsule arabique et le Pays du dieu comme partie méridionale de cette région***

Au cours de l'analyse des différents tableaux, dans les pages qui précèdent, nous n'avons rencontré que deux *questions secondaires* :

1. La présence de la petite girafe et du petit rhinocéros unicolore sur la petite paroi sud consacrée à *Pount* (ou *Pays du dieu*). On a vu plus haut (cf. *supra*) que la présence de ces deux animaux d'origine africaine s'explique aisément.

2. La présence dans les produits rapportés de *Pount* de défenses d'éléphant et de bois d'ébène. Celle-ci, on l'a vu (cf. *supra*), s'explique également sans difficulté.

On voit bien, par conséquent, que le *principe de parcimonie* « joue » indiscutablement en faveur d'une localisation arabe de *Pount*. En effet, dans ce cas, seules deux *questions secondaires* émergent, auxquelles il est aisé de répondre, et la « grammaire » du portique s'explique simplement. Une localisation de *Pount* au cœur de l'Afrique implique de répondre à cinq questions difficiles et la décoration du portique ne respecte la logique géographique que de manière très partielle. Il en va de même pour une localisation de *Pount* sur la côte africaine de la mer Rouge, avec quatre questions difficiles et une logique géographique également partielle. On remarquera, enfin, que la *question secondaire* la plus complexe en relation avec ces deux dernières hypothèses de localisation est celle du caractère apparemment disparate de la documentation pountite, dont une partie renverrait au nord de la péninsule arabe et une autre à l'Afrique. Or, dans le cas d'une localisation de cette contrée sur la façade occidentale de la péninsule arabe, une partie de la documentation se rapporterait simplement, au sein de cette région géographiquement homogène, à sa partie septentrionale et une autre à sa partie méridionale (*Pays du dieu*).

### Conclusion

Le principe de *parcimonie* jouant en faveur d'une localisation arabe de *Pount*, le seul moyen d'éliminer, pour les deux autres hypothèses, certaines des *questions secondaires* consisterait à considérer que le programme décoratif ne s'inscrit pas ou peu dans la géographie réelle. Remarquons néanmoins que ce « moyen » ne permet pas pour autant de résoudre le principal de ces problèmes, celui de la dualité géographique de la documentation (septentrionale et méridionale). Par conséquent, même en l'absence de logique géographique, le *principe de parcimonie* continue de jouer en faveur d'une localisation arabe du pays de *Pount*.

Le *pays du dieu* se situant donc dans la Tihâma yéménite, il devient aisé d'interpréter les différents tableaux. Le point, le repère, autour duquel tout s'articule est le coin nord-ouest de l'ensemble formé par la grande paroi B et la petite paroi C (= nord). Adossé à ce coin, sur la grande paroi B et regardant vers le sud, vers les *contrées méridionales africaines* (*ḥꜣs.wt rs(y).wt*) et le *Pays du dieu yéménite* : le dieu Amon. Adossée à ce même coin, sur la petite paroi C (= nord) et regardant vers l'est, vers *Pount*, c'est-à-dire vers la façade arabe de la mer Rouge : Hatchepsout. Le dieu et la reine couvrent donc de leurs regards respectifs toutes les régions concernées par l'expédition.

Sur la grande paroi B, seuls les tableaux consacrés à Amon, Hatchepsout et Thoutmosis III occupent toute la hauteur de la paroi. Les autres parties de cette paroi sont composées de deux tableaux superposés qui renvoient, pour ceux du haut à l'ouest, c'est-à-dire à la façade africaine de la mer Rouge (*contrées méridionales*) et, pour ceux du bas, à l'est, c'est-à-dire à la côte arabe de la mer Rouge (*Pount* au sens large ou *Pays du dieu* comme destination de l'expédition). Deux de ces tableaux superposés se dédoublent à leur tour en deux sous-registres. L'agencement est le même. Le sous-registre du haut renvoie à la côte africaine de la mer Rouge, le sous-registre du bas à sa côte arabe. Dans le cas du tableau B1 (scène de navigation), cette analyse reste la même sauf pour la partie gauche (= sud[-est]) des deux sous-registres, où les scènes de déchargement (bas) et de chargement (haut) se déroulent au *Pays du dieu*. Le fait que, dans le sous-registre du bas, le timonier des navires sous voile reçoive l'ordre de gouverner à bâbord (*tꜣ-wr*) montre bien que, tout en se dirigeant vers le sud de la mer Rouge, les navires bifurquent vers l'est, c'est-à-dire vers la côte de la Tihâma yéménite.

La petite paroi sud (A), orientée d'ouest en est (*Pount* se trouvant à l'est) matérialise le lieu où Égyptiens et Pountites se rencontrent. C'est de là que proviennent les précieux aromates et les

arbres à parfum replantés dans le jardin du dieu à Karnak.

La logique narrative est donc simple à comprendre. Pour ce qui est de l'expédition elle-même, les petites parois nord (C) et sud (A) se suffisent à elles-mêmes. Dans la paroi nord (C = Égypte), la reine donne ses consignes à ses officiers en regardant vers l'est, c'est-à-dire vers *Pount* où ils doivent se rendre. Dans la petite paroi sud (A = sud de la mer Rouge), laquelle est orientée vers l'est, c'est-à-dire vers le sud(-sud)-est de l'ensemble (= côte arabique de la mer Rouge), ces officiers rencontrent les Pountites (tableau A1) et appliquent les différentes consignes de la reine (tableau A2). La grande paroi B figure, du sud vers le nord, le retour en Égypte, plus précisément vers Karnak où réside le dieu Amon (= nord de la paroi ; tableau B9).

Tous les autres tableaux de la grande paroi B renvoient au retour vers l'Égypte, avec un déplacement progressif de gauche à droite (= du sud vers le nord) : les bateaux naviguent vers la droite (= nord ; registre du haut du tableau B1), les grands des contrées africaines (registre du haut [= ouest] du tableau B2) et arabiques (registre du bas [= est] du tableau B2) offrent les produits de leurs pays à la reine, Hatchepsout tournée vers la droite (= nord) (tableau B3) surveille la mesure des produits rapportés (tableaux supérieurs [= ouest] B4 et B6 pour les produits africains ; tableaux inférieurs [= est] B6 et B7 pour les produits arabiques), Thoutmosis III officie devant la barque du dieu (tableau B8) et la reine devant le dieu Amon à l'extrémité droite (= nord = Karnak ; tableau B9). La figure 12 synthétise l'ensemble de ces données.

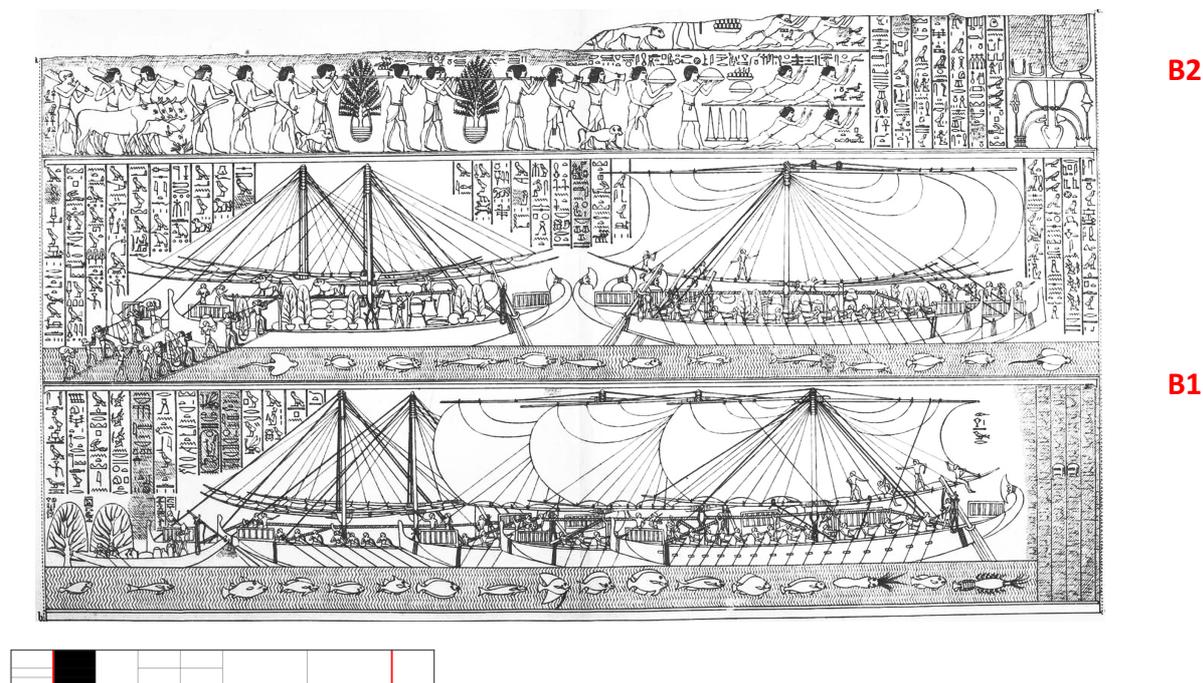


Fig. 4. Tableaux B1 et B2. Le fac-similé de Mariette est incomplet dans sa partie supérieure, d'autres blocs ayant été ajoutés depuis (cf. fig. 5). Il permet cependant de bien visualiser la configuration de l'ensemble (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 6).

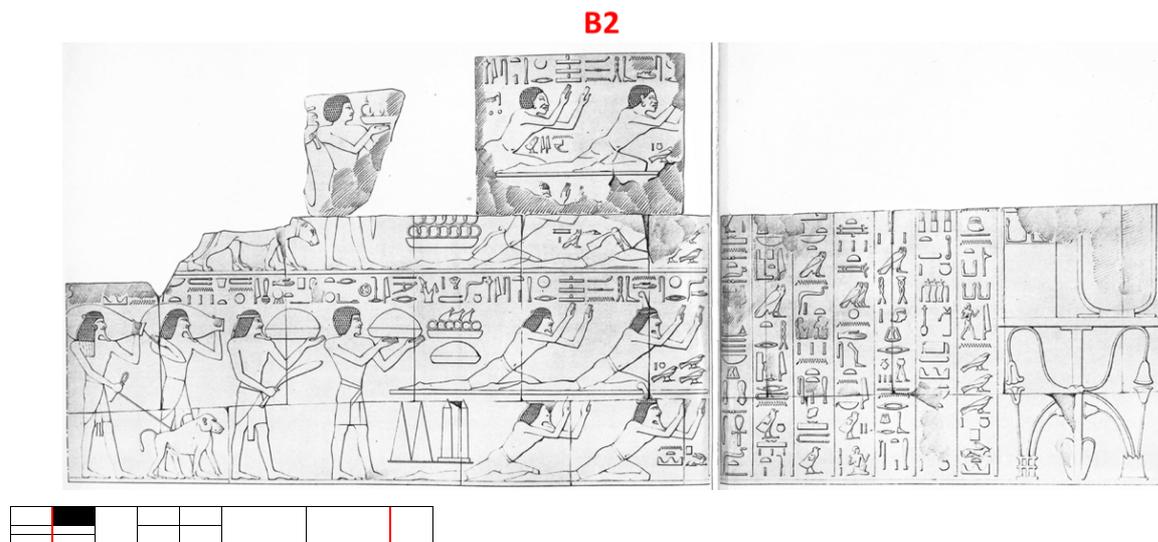


Fig. 5. Tableau B2. Les Grands de Pount (en bas = est de la mer Rouge) et des *contrées méridionales africaines* (en haut = ouest de la mer Rouge) offrent les produits précieux de leurs contrées à la reine, dont la présence est matérialisée sur la droite de la figuration par ses noms posés sur un grand *Séma-taouy* (d'après E. Naville, *The Temple of Deir el Bahari III. End of Northern Half and Southern Half of the Middle Platform*, Londres, 1898, pl. 76).

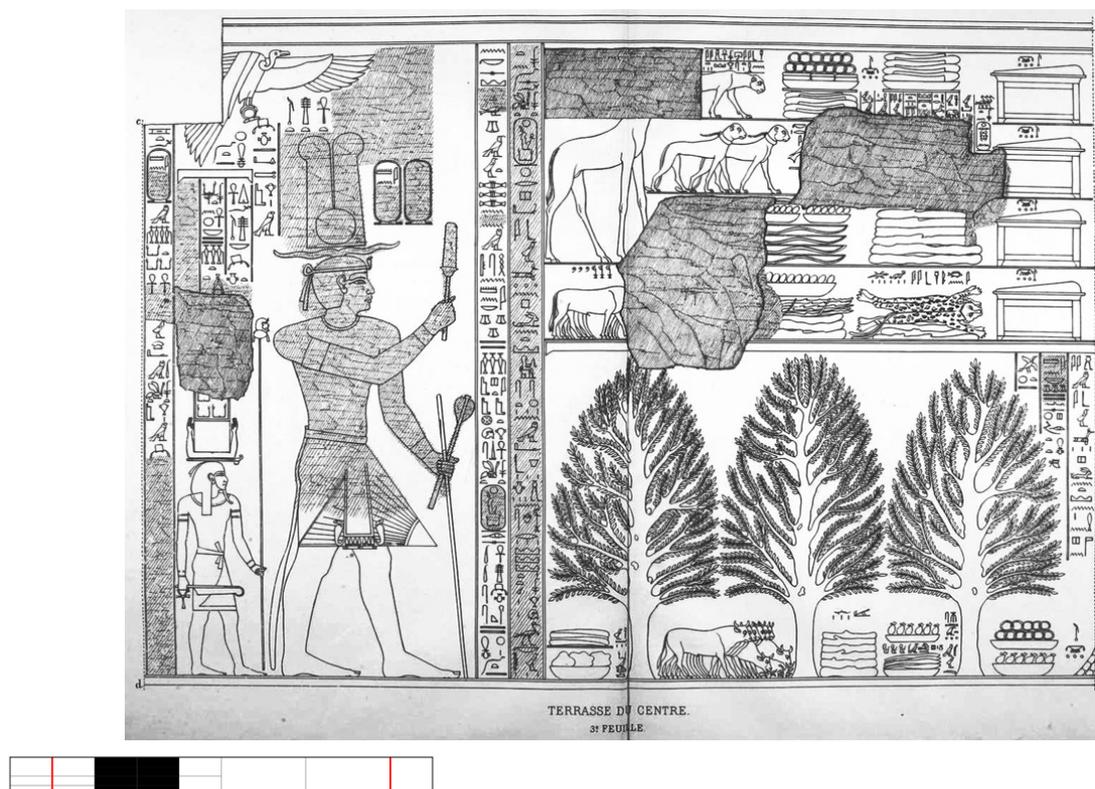


Fig. 6. Tableaux B3-B5. La reine (B3) observe les produits reçus des *contrées méridionales africaines* (B4, haut = ouest) et de Pount (B5, bas = est) (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 7).

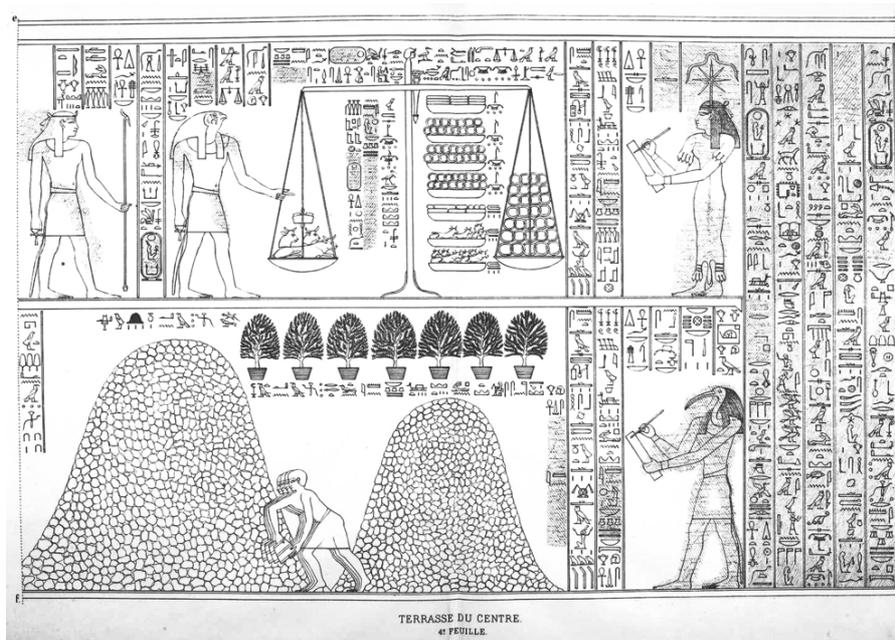


Fig. 7. Tableaux B6 et B7. En haut (B6) pesée par Horus des produits rapportés par l'expédition, sous la surveillance de Dédoun (gauche). Ceux-ci sont enregistrés par Séchat (droite). En bas (= est) mesure des produits rapportés de Pount sous la surveillance de Thot (droite) (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 8).

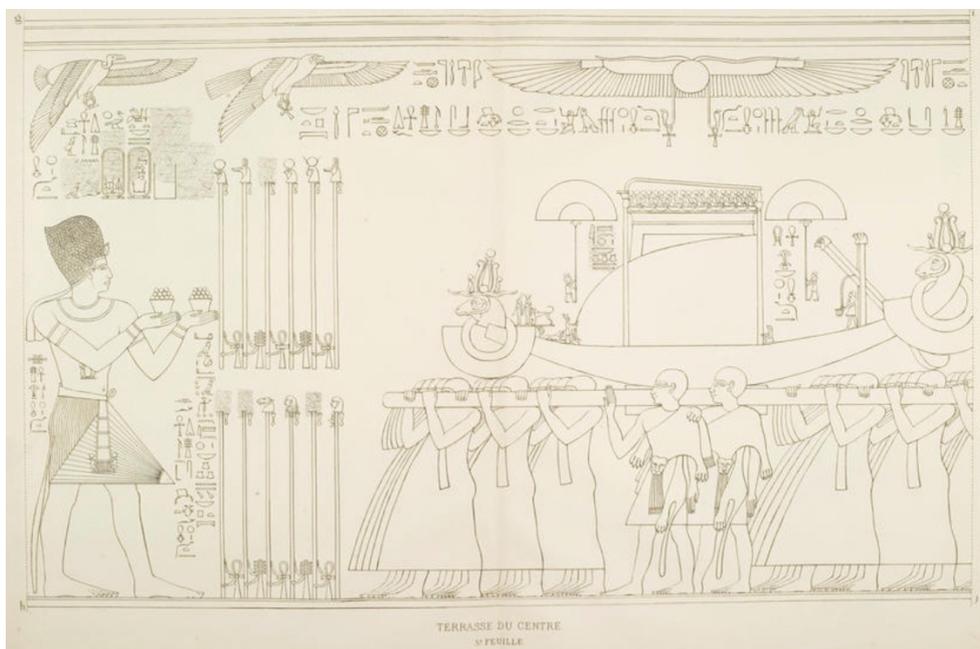


Fig. 8. Tableau B8. Thoutmosis III officie devant la barque sacrée du dieu (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 9).



Fig. 9. Tableau B9. Hatchepsout devant le dieu Amon (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 10).

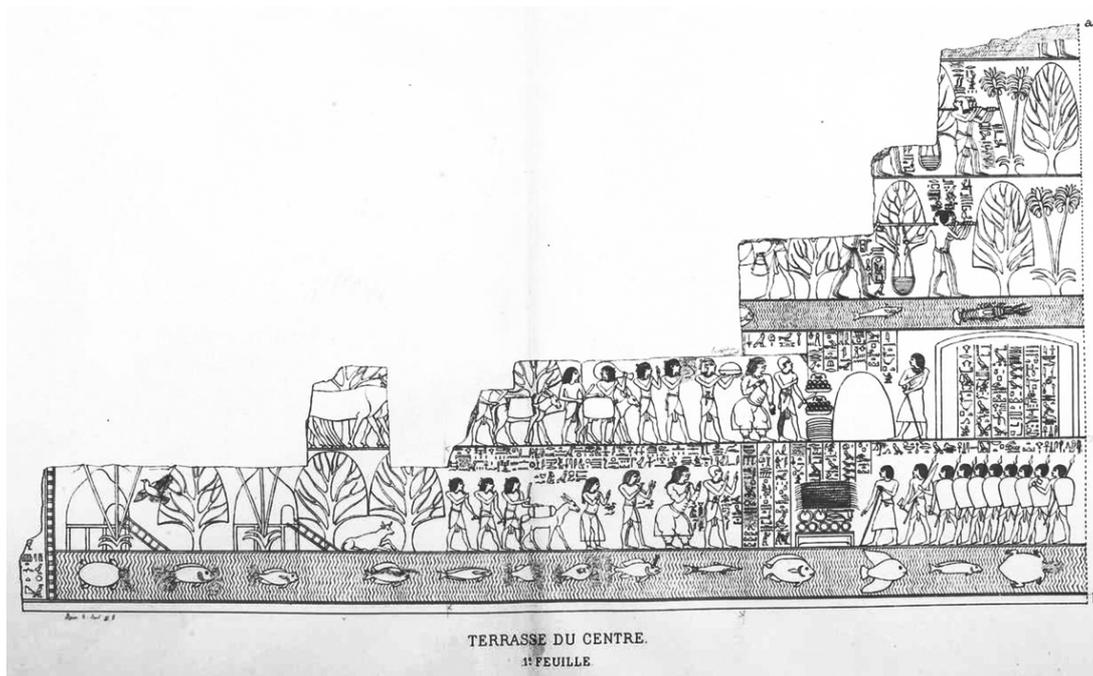


Fig. 10. Tableaux A1 et A2. La paroi A est présentée ici sans les reconstitutions de W.St. Smith, « Le Land of Punt », *JARCE* 1, 1962, p. 60. Les deux registres du bas (A1) figurent la rencontre des Égyptiens avec les Pountites. Ceux du haut (A2) représentent les travaux de ces derniers dans le territoire pountite pour se procurer les précieux aromates ainsi que d'autres produits (d'après A. Mariette-Bey, *Deir-el-Bahari. Planches*, Leipzig, 1877, pl. 5).

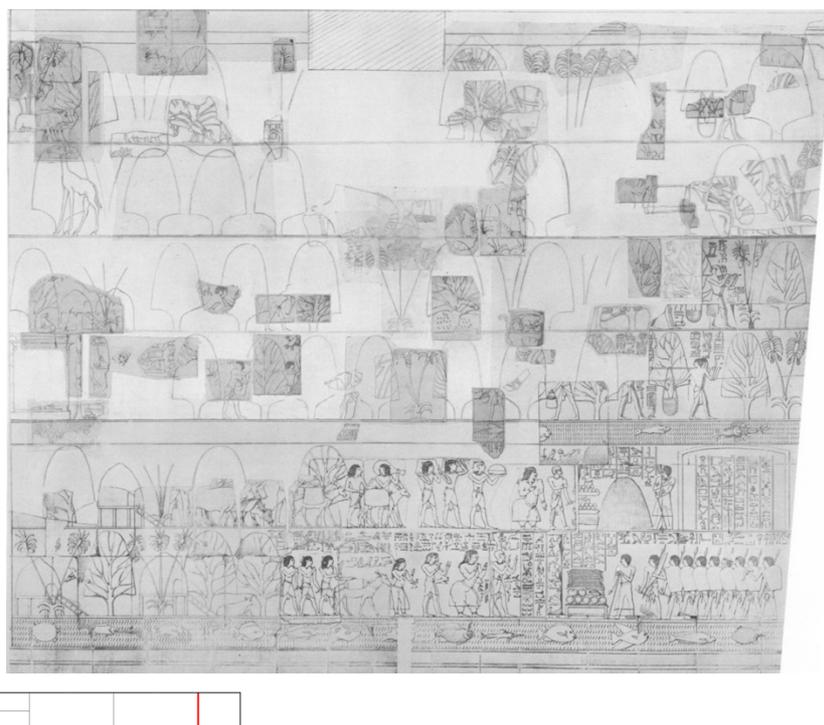


Fig. 11. Tableaux A1 et A2 (d'après W.St. Smith, « Le Land of Punt », *JARCE* 1, 1962, p. 60).

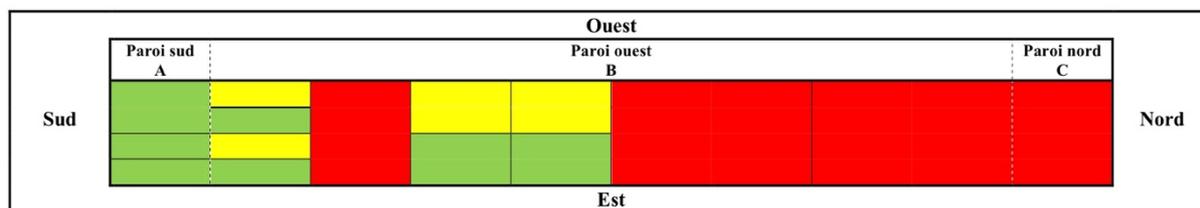


Fig. 12. Organisation géographique des reliefs pountites d'Hatchepsout. Le portique se compose de trois parois : au sud, la petite paroi A orientée est-ouest ; à l'ouest, la grande paroi B orientée nord-sud ; au nord, la petite paroi C orientée est-ouest. La gauche du portique correspond au sud, la droite au nord, le haut à l'ouest et le bas à l'est. Les tableaux en rouge, qui occupent toute la hauteur de la paroi, renvoient à l'Égypte, plus précisément à Hatchepsout, Thoutmosis III ou Amon. Les registres ou sous-registres en vert renvoient à un pays de *Pount* situé sur les côtes arabiques de la mer Rouge (= est = bas) et à un Pays du dieu (*T3-ntr*) correspondant à la partie méridionale de ce dernier (= sud-est), ainsi qu'aux produits en provenant. Les registres ou sous-registres en jaune renvoient aux côtes africaines de la mer Rouge (= ouest = haut) et aux produits en provenant. Les petites parois A (sud = *T3-ntr* de Pount en Arabie = couleur verte) et C (nord = Égypte = couleur rouge) se suffisent à elles-mêmes. Elles constituent une sorte de résumé, de synthèse de l'ensemble : la petite paroi nord met en scène la reine transmettant ses consignes et les objectifs de l'expédition ; la petite paroi sud illustre la réalisation de ces derniers.